

Le Concours e3a rassemble 3 concours partenaires :

ARTS ET MÉTIERS ParisTech
(École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)

E S T P

Concours Commun A R C H I M È D E

ENSC - ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIR Rennes - ESIReims (ex Esiec) - ESIREM -
ESIROI - ESIX Normandie - ESMISAB - ESSTIN - ISAT - ISBS - ISEL - ISIFC -
ISIS - ISITV - ISTIA - ISTD - SuP Galilée -

Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand -
POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon (ex ISTIL) - POLYTECH Marseille (+
ESIL) - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans
- POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours)

et des *Écoles en Banque de notes*

ECE Paris - EFREI - EIDD Paris - EIGSI La Rochelle - EIL Côte d'Opale (ex-EIPC) -
EME - ENI Val de Loire - ENSAIT - ENSIL - ENSTIB - ESB - ESIEA Paris/Laval -
ESIEE Amiens - ESIEE Paris - ESIGELEC - ESIGETEL - ESITC Caen -
ESME Sudria - ESTIA - IFMA - ISMANS - EI-ISPA - ITECH LYON - 3IL -
Concours FESIC Prépa (ECAM Lyon - ECAM Rennes - Louis de Broglie - ECAM Strasbourg-Europe -
EPMI Cergy-Pontoise - ESAIP Angers-Grasse - ESCOM Compiègne - ESEO Angers - HEI Lille - ISEN Brest -
ISEN Lille - ISEN Toulon - ISEP Paris - LaSalle Beauvais)

SOMMAIRE

<u>Présentation du concours</u>	3
<u>Inscription</u>	4
Conditions d'inscription	4
Modalités d'inscription	4
Documents à fournir	5
Coût d'inscription	8
<u>Modalités du concours</u>	9
<i>Épreuves écrites</i>	9
Organisation (Dates - Horaires - Convocations)	9
Documents et matériels autorisés	10
Nature des épreuves	11
Tableau des coefficients	13
Rapports des épreuves	14
Admissibilité	14
Réclamations	14
 <i>Épreuves orales</i>	15
Convocations	15
Tableau des coefficients	16
Épreuve de TIPE	18
Admission	19
Réclamations	19
 <i>Procédure commune d'intégration</i>	20
<u>Nombre prévisionnel de places</u>	21
<u>Pages spécifiques aux écoles partenaires</u>	23
<u>Pages spécifiques aux écoles en banque de notes</u>	31

La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidats. Chaque candidat s'engage, par son inscription au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions des jurys, lesquels sont souverains.

Pour la session 2012, les pré-inscriptions sur le site www.scei-concours.fr seront closes **le 10 janvier 2012 à minuit**.

Le concours **e3a** est mis en œuvre par 3 collèges partenaires (ARTS ET MÉTIERS ParisTech, ESTP et ARCHIMÈDE) pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales sont organisées directement par les écoles, se reporter aux pages spécifiques des écoles en fin de livret.

L'organisation matérielle et la gestion du concours e3a sont assurées par :

ARTS ET MÉTIERS ParisTech - SCEI
Service des Concours
Banque PT - e3a - ARTS ET METIERS ParisTech
24, rue Pinel - 75013 Paris
Tél : 01.44.06.93.30 / 31 / 36 / 34 - Fax : 01.44.06.93.39
web : www.e3a.fr
e-mail : contact@e3a.fr

ADRESSES DES COLLÈGES PARTENAIRES

ARTS ET MÉTIERS ParisTech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)
DIRECTION GÉNÉRALE

151, boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS

☎ 01.44.24.62.76 ● 📠 01.44.24.63.26 ● e-mail : contact@concours.ensam.fr ● web : www.ensam.eu

ESTP (ÉCOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE)

28, avenue du Président Wilson - 94234 CACHAN cedex

☎ 01.49.08.24.82 ● 📠 01.49.08.59.40 ● e-mail : hfersi@adm.estp.fr ● web : www.estp.fr

ARCHIMÈDE

Avenue Paul Langevin - BP 175 - 59653 VILLENEUVE D'ASCQ cedex

☎ 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn)/depuis l'international +33 320 41 75 00 ● 📠 +33 (0)3 20 41 75 01

● e-mail : contact@archimede-groupe.org ● web : www.archimede-groupe.org

Chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier) et l'exclusion définitive de l'accès au concours.

1 - Conditions d'inscription

Nul ne peut s'inscrire la même année à une école par deux concours différents.

Nul ne peut s'inscrire plus de deux fois à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers et à l'ESTP.

Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les écoles.

L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).

Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

Les candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (*se renseigner auprès de la mairie de son domicile*) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (*se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent*).

Informations sur <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique "Vous et la Défense" - JDC - Ma JDC

L'inscription au concours devient définitive dès lors que le candidat a validé son inscription par Internet, sous réserve de produire, en temps utile, l'ensemble des pièces justificatives exigées et d'acquitter le règlement des frais.

2 - Modalités d'inscription

Afin de pouvoir faire vos choix d'écoles, il vous est demandé de lire attentivement ce livret et de contacter directement chacune des écoles pour des informations sur leur scolarité.

Les candidats doivent impérativement respecter la procédure d'inscription suivante, commune à plusieurs concours, gérée par le **service concours écoles d'ingénieurs [scei]**, et comprenant trois phases obligatoires :

- SAISIE et VALIDATION DES DONNÉES
- ÉDITION DU BORDEREAU « PIÈCES JUSTIFICATIVES »
- ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

2.1 - Saisie et validation par Internet : <http://www.scei-concours.fr>

Du samedi 10 décembre 2011 au mardi 10 janvier 2012 à minuit

Lors de l'inscription, et pour tous les concours considérés, il sera fourni au candidat un **numéro d'inscription unique** et un **code-signature confidentiel** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le « scei » - [en cas de problème appeler le 05.62.47.33.43].

Après la saisie des informations demandées, le candidat imprimera lui-même son dossier. Il vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur Internet. Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Le candidat pourra, jusqu'au 10 janvier 2012 inclus, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « validation »).

**Aucune inscription ne sera acceptée après le 10 janvier 2012.
Aucune candidature ne sera retenue si elle ne fait pas l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site Internet**

Les informations validées par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'intégration à une école.

2.2 - Édition du bordereau « Pièces justificatives »

Le bordereau «Pièces Justificatives» sera disponible sur le site Internet à partir du 11 janvier 2012.
Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.

2.3 - Envoi des pièces justificatives

Le candidat devra adresser, **pour une réception au plus tard le 25 janvier 2012** (par l'intermédiaire de son lycée s'il est scolarisé), le bordereau «Pièces Justificatives» **signé et accompagné des pièces demandées**, à l'adresse suivante :

**École Centrale Paris – SCEI
Service Concours
Grande Voie des Vignes
92295 CHATENAY-MALABRY CEDEX**

L'INSCRIPTION AU(X) CONCOURS SERA REJETÉE SI L'ENSEMBLE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ET LE RÈGLEMENT DES FRAIS NE SONT PAS PARVENUS POUR LE 25 JANVIER 2012.

IMPORTANT :

Le candidat devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur Internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.).

Le candidat pourra également, à l'aide de son code-signature confidentiel, consulter son dossier à tout moment, et ce, jusqu'à la fin des concours.

2.4 - Candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique

Pour bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, ils doivent signaler leur handicap lors de l'inscription sur Internet. **Les candidats concernés devront imprimer eux-mêmes le document dans lequel figure les instructions relatives à la constitution et l'envoi de leur dossier médical.** Après avis du médecin habilité, une décision administrative fixera, le cas échéant, les dispositions particulières d'aménagement pour l'écrit et/ou pour l'oral.

3 - Documents à fournir

Les pièces justificatives sont à fournir en un seul exemplaire dans le cadre de l'inscription commune.

3.1 - Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée) et en cours de validité. La photocopie du titre de séjour ou de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.

3.2 - Candidats boursiers du gouvernement français (bourses de l'Enseignement Supérieur, du CROUS, EGIDE...) : ils devront fournir une **photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales, authentifiée par le chef d'établissement.** La photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution conditionnelle des bourses nationales n'est pas acceptée.

Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription.

3.3 - Candidats pupilles de l'État ou pupilles de la nation : ils devront fournir un **extrait d'acte de naissance** portant soit la mention « pupille de l'État » soit la mention « pupille de la Nation ».

3.4 - Service national :

Justificatifs à produire (en fonction de l'âge du candidat au 10 janvier 2012, date de clôture des inscriptions) :

	DATE DE NAISSANCE	JUSTIFICATIF À PRODUIRE
garçons et filles de nationalité française nés,	avant le 11 janvier 1987	Aucun
	du 11 janvier 1987 au 10 janvier 1994	Certificat JDC ou JAPD <i>ou Attestation provisoire</i> <i>(avec durée de validité)</i> <i>ou Certificat d'exemption</i>
	du 11 janvier 1994 au 10 janvier 1996	Attestation de recensement <i>ou certificat JDC si participation à la JDC</i>
	après le 10 janvier 1996	Aucun

Les candidats ayant la double nationalité doivent produire ces justificatifs.

Les candidats venant d'acquérir la nationalité française doivent fournir une attestation de recensement.

Les candidats ne possédant pas la nationalité française au 10 janvier 2012 n'ont rien à fournir.

Donc, est à produire en fonction de l'âge du candidat :

- Une photocopie de l'attestation (ou récépissé) de recensement uniquement si le candidat est né entre le 11 janvier 1994 et le 10 janvier 1996.

Ou

- Une photocopie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) défini par l'art. L114-3 du code du service national.

En cas d'impossibilité :

- Une photocopie de l'attestation provisoire (imprimé n°106/13) quand il n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il était convié et qu'il a sollicité une nouvelle convocation.

Ou

- Une photocopie du certificat d'exemption quand il est atteint d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

3.5 - Frais de dossier et droits d'inscription

L'inscription aux concours devient définitive dès lors que le candidat a validé son inscription par Internet, sous réserve de produire, en temps utile, l'ensemble des pièces justificatives exigées et d'acquitter le règlement des frais.

Le paiement doit s'effectuer par carte bancaire : «carte bancaire de paiement» ou «e-carte bancaire».

Celui-ci aura lieu au moment de l'édition du bordereau «Pièces justificatives». Le candidat sera alors redirigé vers un site de paiement en ligne sécurisé. Une fois le paiement effectué, le bordereau devra être édité. **Un reçu de paiement sera envoyé par l'opérateur sur la messagerie du candidat.**

À défaut, le paiement peut s'effectuer par chèque (endossable sur une banque en France) établi à l'ordre de :

«l'Agent Comptable de l'École Centrale»

Les candidats doivent indiquer sur le serveur Internet le nom de la banque, les nom et prénom du titulaire et mentionner au dos du chèque leur nom, prénom et numéro d'inscription.

Le chèque devra impérativement être envoyé avec les pièces justificatives pour le 25 janvier 2012, date limite de réception par le service des concours (le cachet de la poste faisant foi).

Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Les frais de dossier et les frais spécifiques restent acquis.

Candidats résidant à l'étranger :

- candidats résidant au Maroc : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France.
- candidats résidant en Tunisie, au Liban, au Gabon et en Côte d'Ivoire : paiement des frais de dossier par carte bancaire internationale ou chèque en euros endossable en France ou chèque de banque en euros endossable en France ou Ambassade de France.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de «l'Agent Comptable de l'École Centrale».

À noter pour tous les candidats :

Le Service des Concours ARTS ET MÉTIERS ParisTech ne peut délivrer d'attestation de paiement des frais de dossier.

COUT D'INSCRIPTIONS AU CONCOURS e3a

	FRAIS DE DOSSIERS	
	BOURSIER	NON BOURSIER
Coût d'inscription à e3a *	0 €	75 €

Partenaires	BOURSIERS	NON BOURSIERS
ARTS ET METIERS ParisTech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)	0 €	49 €
ESTP	0 €	49 €
Concours Commun ARCHIMÈDE	0 € (pour les 34 écoles)	70 € (pour les 34 écoles)

* Les frais des écrits des concours e3a doivent être couverts par la somme des coûts d'inscription, les frais de dossier complémentaires des écoles et/ou concours doivent permettre de couvrir les frais d'oraux.

ÉCOLES EN BANQUE	FRAIS DE DOSSIERS	
	BOURSIERS	NON BOURSIERS
Concours FESIC Prépa	25 € (pour les 13 écoles)	50 € (pour les 13 écoles)
ECE - Paris	0 €	25 €
EFREI - Villejuif	10 €	20 €
EIDD - Paris	10 €	20 €
EIGSI - La Rochelle	0 €	30 €
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC) - Longuenesse - Calais	0 €	25 €
EME - Bruz	10 €	50 €
ENI Val de Loire - Blois	10 €	30 €
ENSAIT - Roubaix	0 €	25 €
ENSTIB - Épinal	10 €	25 €
ENSIL - Limoges	10 €	30 €
ESB - Nantes	15 €	30 €
ESIEA - Paris / Laval	0 €	25 €
ESIEE - Amiens	0 €	20 €
ESIEE - Paris	15 €	25 €
ESIGELEC - Rouen	0 €	20 €
ESIGETEL - Fontainebleau	10 €	20 €
ESITC Caen	10 €	45 €
ESME-Sudria - Ivry	0 €	25 €
ESTIA - Bidart	10 €	20 €
IFMA - Clermont Ferrand	16 €	48 €
ISMANS - Le Mans	15 €	35 €
EI-ISPA - Alençon	0 €	25 €
ITECH - Lyon	15 €	25 €
3IL - Limoges	20 €	40 €

MODALITES DU CONCOURS e3a

1 - Horaires (heure de France métropolitaine)

FILIÈRE MP

VENDREDI 18 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 SC.INDUSTRIELLES ou INFORMATIQUE	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS
LUNDI 21 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES B	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MARDI 22 MAI 2012	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES A	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais Facultatif de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE

FILIÈRE PC

VENDREDI 18 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 CHIMIE	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS
LUNDI 21 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES B	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE
MARDI 22 MAI 2012	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES A	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais Facultatif de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE

FILIÈRE PSI

VENDREDI 18 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 PHYSIQUE	de 14 h 00 à 17 h 00 FRANÇAIS
SAMEDI 19 MAI	de 8 h 00 à 13 h 00 SC.INDUSTRIELLES	
LUNDI 21 MAI 2012	de 9 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES A	de 14 h 00 à 18 h 00 PHYSIQUE-CHIMIE
MARDI 22 MAI 2012	de 8 h 00 à 12 h 00 MATHÉMATIQUES B	de 13h30 à 14h30 QCM Anglais Facultatif de 14 h 45 à 17 h 45 LANGUE VIVANTE

2 - Centres de passage

Centres d'écrit : Aix-en-Provence, Ajaccio (PSI), Amiens, Annecy (PC), Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry (MP), Clermont-Ferrand, Dijon, Évreux, Grenoble (PSI), Guadeloupe, Guyane (PSI), Lille, Libreville (MP), Limoges, Lorient, Lyon, Marseille, Martinique, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nîmes, Nouvelle-Calédonie (PSI), Orléans, Paris, Pau, Perpignan, Poitiers, Reims, Rennes, Réunion (La), Saint-Étienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Tulle (PC), Valence (MP-PC).

Les candidats indiquent au moment de leur inscription le centre dans lequel ils désirent passer les épreuves écrites. **Le Service des Concours se réserve le droit de modifier ce choix en cas de nécessité absolue.**

L'adresse des centres d'écrit sera disponible mi-mars sur le site www.e3a.fr.

3 - Déroulement

Chaque candidat régulièrement inscrit devra, à partir du lundi 2 avril 2012, à l'aide de son mot de passe scEI, télécharger et imprimer sa convocation sur le site Internet <http://www.e3a.fr>. Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service des Concours aux candidats.

ATTENTION : Vérifier bien votre convocation. Aucune demande de rectification d'une éventuelle erreur sur la convocation ne sera acceptée après le 4 avril 2012.

La convocation portera l'adresse du centre où il doit concourir ainsi que son numéro de place. Il devra se présenter à l'adresse indiquée sur sa convocation et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats absents à une épreuve ne seront pas exclus du concours e3a et pourront participer aux autres épreuves.

Il est rappelé que les candidats ne sont pas admis au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, et ce, en application de la réglementation en vigueur. Toutefois, à titre exceptionnel, les candidats retardataires seront acceptés dans la limite maximum d'une heure, les jurys statuant en dernier ressort. Ces candidats retardataires seront mentionnés sur les procès-verbaux et seront signalés au Service des Concours par les responsables des centres d'examen.

Ces candidats remettront leurs copies en même temps que les autres candidats.

Les candidats devront, avant le début de la séance, inscrire à l'emplacement prévu à cet effet sur la première page de toutes les copies déposées sur leur table leur nom, prénoms, numéro de candidat et centre d'écrit. Ils devront également se tenir prêts à présenter aux surveillants leur convocation accompagnée d'une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport ou carte de séjour.

La séance sera déclarée ouverte dès la fin de la distribution des sujets.

Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle d'écrit, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après l'ouverture de la séance. L'accès aux salles de composition est interdit au public.

Toutes les compositions, à l'exception de celles de langue vivante, devront être rédigées en langue française. Il sera tenu compte dans la notation des épreuves, des qualités de présentation et d'orthographe ainsi que de la clarté et de la concision du style. **Une minoration de la note est prévue à cet effet.**

À l'issue de chaque épreuve, chaque candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au chef de salle et d'émarger la feuille de présence. Il emportera ses brouillons en quittant la salle.

Il est interdit de fumer dans les salles de composition.

4 - Matériel nécessaire

Les candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer. Ils devront se munir à leurs frais de tout le reste du matériel indispensable. Les épreuves doivent être écrites à l'encre bleue et/ou noire, exception faite pour des schémas ou graphiques nécessitant une palette plus large de couleurs d'encre alors autorisées.

Les calculatrices de poche peuvent être autorisées. Les candidats en sont avisés au début de l'épreuve.

Il s'agit de toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne pas fait usage ni d'imprimante, ni de dispositif externe de stockage d'information (cartes, clés, etc.), ni de dispositif de communication à distance. L'échange de modules mémoires amovibles est interdit en cours d'épreuve. Chaque calculatrice devra porter, de manière indélébile, le nom du candidat.

Les documents d'accompagnement sont interdits. Tout candidat n'a le droit d'avoir qu'une seule calculatrice sur son plan de travail.

L'usage de machines (calculatrices, traductrices, dictionnaires...) est interdit pour les épreuves de Français et de Langue Vivante.

L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats au cours de l'épreuve est interdit.

Il est également interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que les documents explicitement autorisés pour l'épreuve en cours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidats est strictement interdit durant les épreuves.

Toute fraude ou tentative de fraude pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours.

Tout candidat qui troublera l'ordre, de quelque manière que ce soit, pourra être exclu immédiatement de la séance en cours et l'annulation de sa composition sera proposée au Jury.

Par la loi et pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de fumer dans les salles d'examen.

5 - Nature des épreuves écrites

Épreuves communes aux filières MP, PC et PSI

- L'épreuve de **Français** (3h) consiste en une dissertation portant sur l'un des thèmes du programme. Elle vise à tester la capacité des candidats à analyser une question, à élaborer une réponse argumentée et personnelle et à rédiger clairement et correctement.

La question posée suppose d'exploiter avec pertinence le programme (thème et œuvres).

La notation tient compte de la présentation et du respect des règles de syntaxe et d'orthographe.

Le programme de français est celui des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques pour les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012.

- L'épreuve de **Langue Vivante** (3h) : synthèse de documents (2-3 documents, articles, graphique, etc.). C'est la rédaction, dans la langue choisie par le candidat, d'une synthèse de plusieurs documents. Il s'agira de documents d'actualité au sens large du terme (textes, images, statistiques...), reliés par une thématique commune. Les candidats ne seront pas invités à donner leur avis (ni opinion, ni commentaire) sur les documents, mais à les synthétiser en environ 400 mots dans une langue aussi riche et précise que possible, en montrant les points de convergence ou de divergence émergeant de la confrontation de ces documents.

Les langues vivantes étrangères autorisées sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.** **L'usage du dictionnaire est interdit.**

Les candidats qui ne composeront pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

- L'épreuve de **Langue Vivante Facultative** (1h) : **Anglais uniquement.** Épreuve sous forme de QCM en 3 parties (compréhension, lexique et grammaire). Un texte à lire ; une quarantaine de questions ; quatre propositions de réponse par question - une seule réponse.

Filière MP

- L'épreuve de **Mathématiques A** (4h) porte sur tout le programme. Elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.

- L'épreuve de **Mathématiques B** (3h) comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.

- L'épreuve de **Physique-Chimie** (4h) comporte un problème global ou deux problèmes séparés de Physique et de Chimie, portant sur les diverses parties du programme.

- L'épreuve optionnelle de **Sciences Industrielles** (3h) permet principalement aux candidats de mettre en évidence les compétences suivantes :

➤ Conduire une analyse fonctionnelle et structurelle, afin de valider la compréhension du fonctionnement global du système et à évaluer la maîtrise des outils de la communication technique ;

➤ Assurer la vérification de performances d'une chaîne fonctionnelle du système : le candidat sera ainsi appelé à valider les niveaux des critères d'une ou plusieurs fonctions de service du système. Les champs disciplinaires abordés sont ceux du cours de sciences industrielles pour l'ingénieur de la filière MP.

Les supports de l'épreuve sont des systèmes techniques industriels contemporains replacés dans leur environnement industriel et présentés sous forme d'un dossier technique. Les travaux demandés portent sur l'intégralité du programme des deux années de sciences industrielles pour l'ingénieur de classes préparatoires de la filière MP.

- L'épreuve optionnelle d'**Informatique** (3h) portera sur la réunion des programmes d'informatique et de l'option informatique des classes préparatoires MPSI et MP. Elle comporte une série d'exercices indépendants ; les programmes seront écrits dans un des langages autorisés dans le cadre de l'option informatique.

Les candidats qui ne composeront pas dans l'option choisie (informatique ou sciences industrielles) au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.

Filière PC

- L'épreuve de **Mathématiques A** (4h) porte sur tout le programme. Elle comporte un ou deux problèmes impliquant un travail développé dont les parties sont liées entre elles. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Mathématiques B** (3h) comporte trois à cinq exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Physique** (4h) est constituée d'un problème de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme.
- L'épreuve de **Chimie** (3h) comporte un ou deux problèmes (dont l'un de chimie organique), de difficulté graduée, portant sur les diverses parties du programme.

Filière PSI

- L'épreuve de **Mathématiques A** (3h) porte sur tout le programme. Elle est constituée d'un problème de difficulté graduée. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Mathématiques B** (4h) comporte deux à quatre exercices indépendants portant sur des parties diverses du programme. L'auteur se réserve la possibilité d'inclure des questions de cours, ou des applications directes du cours dans le sujet.
- L'épreuve de **Physique** (3h) consistera en un problème de physique générale illustrant des phénomènes ou mécanismes classiques et portant sur les diverses parties du programme.
- L'épreuve de **Physique-Chimie** (4h) consistera en un ou deux problèmes (selon l'unicité, ou non, du thème abordé) s'appuyant sur des réalisations ou des procédés industriels récents et portant sur les diverses parties du programme.
- L'épreuve de **Sciences Industrielles** (5h) permet aux candidats de mettre en évidence principalement les compétences suivantes :
 - Conduire une analyse fonctionnelle et structurelle, destinée à valider la compréhension de l'architecture générale du système, son organisation et sa décomposition en fonctions techniques. Cette activité utilise largement tous les outils de la communication technique du programme.
 - Mettre en œuvre une démarche de vérification de performance sur une ou plusieurs chaînes fonctionnelles, ou sur des constituants de ces chaînes afin d'évaluer la pertinence des solutions retenues en regard du cahier des charges. Le candidat est ainsi appelé à mettre en œuvre ses compétences pour valider les niveaux des critères des fonctions de service étudiées.
 - Produire une solution en proposant des dispositions constructives relatives à une évolution ou une modification de solution relative à une des fonctions précédemment étudiées. Cette activité s'inscrit dans la continuité de la formation dispensée dans la filière PSI, en permettant au candidat de mettre en valeur son aptitude à s'approprier une problématique technique et à proposer des modifications locales de solution en utilisant sa culture des solutions techniques.

Les supports de l'épreuve sont des systèmes techniques industriels contemporains replacés dans leur environnement industriel.

Les champs disciplinaires abordés sont ceux des sciences industrielles pour l'ingénieur de la filière PSI et plus généralement de la mécanique des systèmes de solides et de l'automatique des systèmes linéaires, combinatoires ou séquentiels.

6 - Tableau des coefficients des épreuves écrites

FILIÈRE MP	Math. A	Math. B	Physique - Chimie	Info Sc Indus.	Français	Langue Vivante	Anglais Facultatif*
ARTS ET MÉTIERS ParisTech	8	6	9	3	6	4	1
ESTP	8	6	9	3	6	4	1
C.C. ARCHIMÈDE	5		5		2	2	2

* Voir page spécifique aux écoles

Écoles en banque de notes MP	Math. A	Math. B	Physique - Chimie	Info Sc.Indus	Français	Langue Vivante
Concours FESIC Prépa	7		7		4	2
ECE Paris	10		8	4	4	4
EFREI	5	5	6	6	6	4
EIDD Paris	8	6	8	4	6	4
EIGSI La Rochelle	5		5	4	3	3
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC)	5	5	5	5	4	4
EME	6		8		4	2
ENI Val de Loire	5	4	6	4	3	3
ENSAIT	6	6	6	6	4	4
ENSTIB	5		5		2	2
ENSIL	4		4	2	2	2
ESB		5	5	5	5	5
ESIEA - Paris / Laval	5	6	5	4	5	5
ESIEE Amiens	6	6	6		4	3
ESIEE Paris	8		8	4	3	3
ESIGELEC	6	6	6		4	3
ESIGETEL	5	5	6	6	6	4
ESITC Caen	4	4	5	2	5	2
ESME Sudria	6	6	6	6	4	3
ESTIA	4	4	4		4	4
IFMA		6	3	6	5	5
ISMANS		5	5	5	5	5
EI-ISPA	4		4	4	4	4
ITECH-LYON	7	6	8	6	7	6
3IL	5		5		2	2

FILIÈRE PC	Math. A	Math. B	Physique	Chimie	Français	Langue Vivante	Anglais Facultatif*
ARTS ET MÉTIERS ParisTech	6	5	9	6	6	4	1
ESTP	6	5	9	6	6	4	1
C.C. ARCHIMÈDE	4		3	3	2	2	2

* Voir page spécifique aux écoles

Écoles en banque de notes PC	Math. A	Math. B	Physique	Chimie	Français	Langue Vivante
Concours FESIC Prépa	6		6	2	4	2
ECE Paris	12		10		4	4
EFREI	5	5	8		6	4
EIDD Paris	6	5	9	6	6	4
EIGSI La Rochelle	5		5	4	3	3
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC)	5	5	5	5	4	4
EME	4		5	5	4	2
ENI Val de Loire	3	3	5	3	3	3
ENSAIT	6	6	6	6	4	4
ENSTIB	4		3	3	2	2
ENSIL	4		3	3	2	2
ESB		5	5	5	5	5
ESIEA - Paris / Laval	10		5		5	5
ESIEE Amiens	6		7		4	3
ESIEE Paris	8		8		3	3
ESIGELEC	5	6	7		4	3
ESIGETEL	5	5	8		6	4
ESITC Caen	3	3	5	4	5	2
ESME Sudria	6	6	8		4	3
ESTIA	4	3	5		4	4
ISMANS		5	5	5	5	5
EI-ISPA	4		3	5	4	4
ITECH-LYON	6	6	7	8	7	6
3IL	5		5		2	2

FILIÈRE PSI	Math. A	Math. B	Physique	Physique - Chimie	Sciences Indus.	Français	Langue Vivante	Anglais Facultatif*
ARTS ET MÉTIERS ParisTech	4	5	5	6	6	6	4	1
ESTP	4	5	5	6	6	6	4	1
C.C. ARCHIMÈDE	4		3		3	2	2	2

* Voir page spécifique aux écoles

Écoles en banque de notes PSI	Math. A	Math. B	Physique	Physique - Chimie	Sciences Indus.	Français	Langue Vivante
Concours FESIC Prépa	5			5	4	4	2
ECE Paris	8		8		6	4	4
EFREI	5	5	8		6	6	4
EIDD Paris	4	5	5	6	6	6	4
EIGSI La Rochelle	5		5		4	3	3
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC)	5	5	5	5	5	4	4
EME	4			10		4	2
ENI Val de Loire	2	2	3	2	4	3	3
ENSAIT	5	5	8	5	6	4	4
ENSTIB	4		3		3	2	2
ENSIL	4		3		3	2	2
ESB		5		5	5	5	5
ESIEA - Paris / Laval	6	5	5		4	5	5
ESIEE Paris	8		8		4	3	3
ESIGELEC	4	4		4	6	4	3
ESIGETEL	5	5	8		6	6	4
ESITC Caen	3	3	3	3	3	5	2
ESME Sudria	6	6	8		6	4	3
ESTIA	3	3	3		3	4	4
IFMA	4	4	6	3	6	5	5
ISMANS		5	5		5	5	5
EI-ISPA	4			5	3	4	4
3IL	5		5		4	2	2

7 - Rapport des épreuves

Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.e3a.fr>

8 - Résultats

8.1 - Condition d'admissibilité*

Pour chaque concours : la note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité. *Suivant les concours les candidats peuvent être déclarés grands admissibles (dispensés d'oral), admissibles ou recalés (non admissibles).*

8.2 - Publication des résultats

Les résultats sont consultables sur le site Internet <http://www.e3a.fr> le samedi 23 juin 2012 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeur).

Les résultats ne sont pas adressés aux candidats.

8.3 - Réclamations

Les jurys sont souverains, les réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant les épreuves écrites doit être faite par écrit **par le candidat lui-même** ou son représentant légal et parvenir au Service des Concours au plus tard **5 jours** à compter de la communication des notes sur Internet. Le candidat peut envoyer cette demande par télécopie au 01.44.06.93.39 avec une photocopie de sa pièce d'identité.

Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.

* Admissible : Compte-tenu des résultats du candidat aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.

Les candidats qui souhaitent s'opposer à la publication de leurs notes et résultats doivent en informer le Service des Concours par l'envoi d'un courrier recommandé avant le 2 avril 2012. Ils viendront chercher leurs résultats munis d'une pièce d'identité au 24 rue Pinel - 75013 PARIS.

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être donné par téléphone.

9 - Épreuves orales (convocation)

Se reporter aux pages spécifiques de chacun des concours ou écoles en fin de livret.

ÉPREUVES ORALES ET COEFFICIENTS

Chaque école ou concours organise son propre oral.

	TIPE	Français/ Entretien	Maths	Physique	S.I.	Chimie	L.V.	Option	Test Psy.
--	------	------------------------	-------	----------	------	--------	------	--------	-----------

ARTS ET MÉTIERS Paris-Tech (MP - PC) ¹	5	5		5 (sciences)			5		
ARTS ET MÉTIERS Paris-Tech (PSI) ¹	5		5	5 (entretien scientifique)	5		5		

ESTP (MP - PC - PSI)	5								
-----------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Concours Commun Archimède	4								
----------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--

Banque de notes

Concours FESIC Prépa									
ECAM Lyon		5							
ECAM Rennes - Louis de Broglie		5							
ECAM Strasbourg-Europe		5							
EPMI Cergy-Pontoise		5							
ESAIP Angers-Grasse		5							
ESCOM Compiègne		5							
ESEO Angers		5							
HEI Lille		5							
ISEN Brest		5							
ISEN Lille		5							
ISEN Toulon		5							
ISEP Paris		5							
LaSalle Beauvais - Géologie		5							
ECE Paris		10							
EFREI		10							
EIDD Paris		10							
EIGSI La Rochelle		10							
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC)		10							
EME		5							
ENI Val de Loire ²		10							
ENSAIT (MP) ³		10	10	6	6	6	6		
ENSAIT (PC) ³		8	8	7	7 (Phys 2)	6	6		
ENSAIT (PSI) ³		6	6	6	4	4	4		
ENSTIB		14							
ENSIL ⁴		4							
ESB		15					5	5 ⁵	
ESIEA - Paris / Laval ⁶		8+6					6		
ESIEE Amiens		15							
ESIEE Paris		5							
ESIGELEC		15							
ESIGETEL		10							
ESITC Caen ⁷		26					4		
ESME Sudria		8							
ESTIA		6					6	6	
IFMA (MP - PSI) ⁸		4					2	1,5	
ISMANS ⁹	10	10							
EI-ISPA		20							
ITECH-LYON ²		15							
3IL		15							

¹ ARTS ET MÉTIERS ParisTech propose aux candidats de passer une épreuve orale facultative de LV de coefficient 1 (pour les notes supérieures à 10). L'épreuve orale de Sciences Industrielles PSI se déroulera à l'École Centrale de Paris (ECP). Voir page 23.

² Un entretien de motivation, décisif pour l'admission, est prévu pour tous les admissibles. Les candidats sont invités, dès la parution des résultats de leur admissibilité et dans la limite de 10 jours, à appeler l'école afin de connaître et confirmer leur date d'entretien.

³ Note éliminatoire fixée par le jury pour le groupe d'épreuves (entretien + langues). Seules trois langues sont au programme pour l'ENSAIT : anglais, allemand ou espagnol.

⁴ Un entretien de motivation incluant un test en anglais est prévu dans les locaux de l'ENSIL pour tous les admissibles. Les candidats seront convoqués dès la parution des résultats de leur admissibilité.

⁵ Une épreuve d'analyse de documents scientifiques (type ADS) sera proposée.

⁶ Les épreuves orales de l'ESIEA sont les suivantes : exercice d'évaluation technico-scientifique + entretien individuel de motivation + épreuve d'anglais.

⁷ Lire attentivement le descriptif des épreuves spécifiques page 38.

⁸ Les épreuves orales de l'IFMA sont les suivantes : Évaluation du dossier (2,5), test psychotechnique (1,5), anglais (2), entretien (4), 2^{ème} langue étrangère (Épreuve de bonification facultative vivement conseillée. Langue à choisir parmi allemand, espagnol ou italien).

⁹ Présentation du TIPE réalisé pendant l'année scolaire écoulée.

Épreuves orales ARCHIMÈDE :

Depuis 2008, le Concours Commun Archimède participe à l'épreuve nationale de TIPE, en lieu et place de son traditionnel entretien de motivation.

À l'issue du TIPE, la note attribuée à l'épreuve est prise en compte dans le classement final du candidat. Une **note** inférieure à un minimum fixé par le jury est **éliminatoire**.

Se reporter aux pages spécifiques en fin de livret.

Épreuves orales ENI Val de Loire :

L'ENI Val de Loire pratique un entretien ayant pour but d'évaluer l'expression orale, la culture scientifique et technique, le dynamisme, l'initiative et la motivation, ainsi que **le niveau d'anglais** du candidat.

Le travail de l'année sur le TIPE est fréquemment abordé au cours de cet entretien.

Se reporter aux pages spécifiques en fin de livret.

1 - Généralités

L'épreuve d'évaluation des TIPE est une épreuve organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).

Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

2 - Nature de l'épreuve

L'épreuve comporte : (1) une préparation en loge de 2h15,
(2) une présentation orale de 40 minutes.

(1) Pendant la préparation, le candidat étudie un dossier scientifique (en langue française) qui lui a été remis à l'entrée en loge.

(2) La présentation orale comporte deux parties :

- l'une est basée sur l'analyse, la synthèse et la critique du Dossier scientifique (partie D),
- l'autre (partie C) permet au Candidat de faire apprécier le TIPE qu'il a lui-même réalisé pendant l'année scolaire écoulée et qui a conduit à la rédaction d'une fiche synoptique présentant brièvement son travail de l'année et destinée à l'information du jury.

L'ordre de succession des deux parties est laissé au choix du candidat.

Chacune des deux parties, d'une durée de 20 minutes, est divisée en deux temps : 10 minutes pendant lesquelles le candidat fait un exposé, 10 minutes pendant lesquelles le jury conduit le dialogue. Les deux parties de la présentation orale ont une importance égale dans l'attribution de la note finale.

3 - Modalités pratiques de déroulement de l'épreuve

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris entre le 25 juin et le 21 juillet 2012. Les candidats doivent prendre leurs dispositions pour répondre à leur convocation.

Une fiche synoptique doit être réalisée par le candidat avant le **1^{er} juin 2012** minuit sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr/> rubrique "Fiche synoptique" (cette rubrique sera disponible à partir du **20 janvier**).

Pour les candidats scolarisés, elle doit être validée par l'un des professeurs ayant encadré le travail ; cette validation devra être réalisée sur Internet entre le **2 et le 7 juin 2012 midi**. Pour les candidats libres, la validation sera faite, le jour de l'épreuve, par le Président des TIPE. Une fiche synoptique non validée entraînera une sanction pouvant aller jusqu'à l'attribution de la note 0 à la partie C. La fiche synoptique sera transmise aux examinateurs par le service gestionnaire de l'épreuve.

La date et le lieu de l'épreuve seront disponibles à partir du 14 juin à 14h par Internet : <http://www.scei-concours.fr/> et par téléphone au 0 892 692 692. Pour obtenir un créneau et l'heure de convocation correspondante, le candidat devra **impérativement**, l'avant veille de l'épreuve, se connecter par Internet ou appeler le 0 892 692 692. Le candidat doit se présenter à la date et à l'heure indiquée ; il doit prévoir une durée de 3h 45 dans les locaux.

Aucune convocation n'est envoyée au candidat.

Dès son arrivée, le candidat doit présenter une pièce d'identité avec photographie récente : carte nationale d'identité, ou passeport ; il reçoit un dossier à préparer. Le candidat doit se munir de crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents, etc. (seul le papier brouillon est fourni). **Le candidat peut apporter, pour cette épreuve, les documents qu'il aura éventuellement préparés durant l'année (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. Par contre, l'apport de tout produit, objet ou instrument (y compris calculatrice, ordinateur, téléphone) est interdit. Le non-respect de cette consigne pourra être sanctionné par le jury.**

Pour la présentation, il dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur.
A l'issue de l'épreuve, le candidat doit remettre au jury le dossier scientifique.

Tout ce que le candidat aura présenté au jury pourra être retenu en vue de sa destruction.

4 - Thèmes pour les concours 2012 :

« Prévision »

Arrêté du 10/02/2011 (B.O.E.N. n° 10 du 10/03/2011)

(Site Internet : <http://www.education.gouv.fr/cid55251/esrs1100057a.html>)

5 - Rapport de l'épreuve

Disponible par Internet : <http://www.scei-concours.fr>.

6 - Réclamation note TIPE

Les réclamations portant sur le déroulement de l'épreuve doivent être effectuées par écrit sur le lieu même de l'épreuve et remises au Président de l'épreuve ou à son représentant dans les 48h suivant l'interrogation. Il est vivement conseillé aux candidats de rédiger leur réclamation sur le lieu même de l'épreuve et de la remettre immédiatement.

Les réclamations portant sur une éventuelle erreur de report de note devront être adressées par courrier à : SCEI – Epreuve TIPE – BP 44410 – 31405 TOULOUSE CEDEX 4 ou par télécopie au 05 34 32 32 34. Date limite de réception : le 30 juillet 2012 à 14h.

7 - Admission

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés* par le jury d'admission.

Les candidats sont classés en fonction de la somme :

- du total des points obtenus pour l'admissibilité,
- des notes d'oral affectées des coefficients.

Les résultats définitifs des candidats classés aux concours sont consultables sur le **site Internet <http://www.e3a.fr> le vendredi 27 juillet 2012 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).**

Aucun résultat (note, total ou classement) ne sera communiqué par téléphone ou par courrier. Le candidat pourra télécharger et imprimer, à l'aide de son mot de passe scei, ses résultats sur le site Internet <http://www.e3a.fr>.

Les jurys d'admission de chacun des concours établissent :

- une liste des candidats classés susceptibles d'être appelés, lors de la procédure commune, dans une école donnée.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'écrit de langue vivante.

8 - Réclamation

Les jurys étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report.

Toute réclamation concernant **l'épreuve orale (sauf TIPE)** doit être faite par fax **par le candidat lui-même** ou son représentant légal et parvenir au Service des Concours 01.44.06.93.39 au plus tard **5 jours** à compter de la communication des notes sur Internet.

Le Service des Concours ne traite pas les réclamations envoyées par mail.

* Classé : Compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement au candidat lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

Les candidats "classés" sont seuls susceptibles d'intégrer une école.

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site Internet.

À l'aide de leur numéro d'inscription et de leur code-signature confidentiel, les candidats admissibles devront établir **entre le 1^{er} juillet et le 25 juillet 2012 minuit** (sur Internet exclusivement : <http://www.scei-concours.fr>) une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer, y compris les écoles ne figurant pas dans cette notice.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

Après le 25 juillet 2012 minuit, les candidats ne pourront ni modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école. **Les candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans sa liste de vœux.**

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux - aucun document ne leur sera adressé par le service des concours.

L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

L'intégration dans une école est proposée en tenant compte :

- **du rang du candidat pour chaque concours,**
- **du classement préférentiel des vœux qu'il aura exprimés,**
- **du nombre de places offertes au concours par chaque école.**

LA PROCÉDURE D'INTÉGRATION DANS UNE ÉCOLE S'EFFECTUE PAR :

Internet : <http://www.scei-concours.fr> ou Téléphone (serveur vocal) : 0 892 692 692 (0,337 € la minute)

La première proposition d'intégration dans une école pourra être consultée le jeudi 2 août 2012 à 14h00.

**Les candidats devront répondre à cette première proposition par Internet ou par téléphone :
entre le jeudi 2 août 14h et le samedi 4 août 2012 minuit.**

Les propositions suivantes pourront être consultées tous les mercredis à 14h, **entre le mercredi 29 août 2012 et le mercredi 12 septembre 2012**. Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) **entre le mercredi 14h et le vendredi 14h**.

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'intégration dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Les candidats pourront, du 2 août au 12 septembre, renoncer par Internet à une, plusieurs ou toutes les écoles du mercredi 14h au mardi suivant 12h **uniquement**. **Ce choix sera alors irréversible.**

Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.

Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DÉFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'intégration dans les écoles.

* Proposé : Compte-tenu du nombre de places offertes dans chaque école, de la liste de vœux du candidat et de ses rangs dans les différents concours, l'intégration dans une école est proposée au candidat

Nombre prévisionnel de places

École		MP	PC	PSI
ARTS ET MÉTIERS ParisTech	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	40	20	260
ESTP dont	École Spéciale des Travaux Publics	168	167	156
	Travaux Publics	64	61	53
	Bâtiment	64	61	53
	Mécanique-Électricité	24	25	29
	Topographie	16	20	21

	Ecoles / Spécialités	MP	PC	PSI
Concours Commun ARCHIMÈDE	ENSC – Bordeaux ENSIBS – Lorient ENSIM – Le Mans ESBS – Strasbourg ESIR – Rennes ESIREims – Reims (ex-Esiec) ESIREM – Dijon ESIROI – Saint Denis de la Réunion ESIX Normandie – Caen / Cherbourg ESMISAB – Brest ESSTIN – Nancy ESIR – Rennes (ex-Ifsic) ISAT – Nevers ISBS – Créteil ISEL – Le Havre ISIFC – Besançon ISIS – Castres ISITV – Toulon ISTIA – Angers ISTY – Versailles UVSQ SuP Galilée – Paris 13	115	98	123
	POLYTECH Annecy-Chambéry POLYTECH Clermont- Ferrand POLYTECH Grenoble POLYTECH Lille POLYTECH Lyon POLYTECH Marseille (+ ESIL) POLYTECH Montpellier POLYTECH Nantes POLYTECH Nice-Sophia POLYTECH Orléans POLYTECH Paris-Sud POLYTECH Paris-UPMC POLYTECH Tours	269	218	230
TOTAL		384	316	353

Banque de notes

École		MP	PC	PSI
	Concours FESIC Prépa	113	102	117
ECAM Lyon	École Catholique d'Arts et Métiers – Lyon	3	0	3
ECAM Rennes-Louis de Broglie	ECAM Rennes – Louis de Broglie – Rennes	10	10	16
ECAM Strasbourg-Europe	ECAM Strasbourg – Europe	8	8	15
EPMI	École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique, Productique et Management Industriel – Cergy-Pontoise	16	6	12
ESAIP	École d'Ingénieurs en Informatique – Réseaux et environnement – Sécurité – Prévention des risques	12	16	10
ESCOM	École Supérieure de Chimie Organique et Minérale - Compiègne	1	14	0
ESEO	Grande École d'Ingénieurs Généralistes - Angers	7	3	4
HEI	Hautes Études d'Ingénieur- Lille	10	10	10
ISEN BREST	Institut Supérieure de l'Électronique et du Numérique - Brest	3	3	3
ISEN LILLE	Institut Supérieure de l'Électronique et du Numérique - Lille	10	3	13
ISEN TOULON	Institut Supérieure de l'Électronique et du Numérique - Toulon	3	3	3
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris	22	14	22
LaSalle Beauvais	Institut Polytechnique LaSalle Beauvais (Géologie-Environnement)	8	12	6
ECE Paris	ECE Paris	35	30	35
EFREI	École d'Ingénieur des Technologies de l'Information et de la Communication	40	20	40
EIDD Paris	École d'Ingénieur Denis Diderot	15	15	15
EIGSI La Rochelle	École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels	5	5	15
EIL Côte d'Opale (ex-EIPC)	École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (ex-École d'Ingénieurs du Pas-de-Calais)			
	- Cycle ingénieur spécialité Informatique	10	3	7
	- Cycle ingénieur spécialité Génie Industriel	15	3	20
EME	École des Métiers de l'Environnement	5	14	5
ENI Val de Loire	École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire	8	6	8
ENSTIB	École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois - Épinal	6	6	9
ENSAIT	École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles	12	45	20
ENSIL	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges	30	36	28
	dont Eau et Environnement	8	18	0
	dont Électronique et Télécommunications	10	6	10
	dont Matériaux	4	12	6
	dont Mécatronique	8	0	12
ESB	École Supérieure du Bois	12	12	12
ESIEA - Paris / Laval	École Supérieure d'Informatique Électronique Automatique	20	10	20
ESIEE Amiens	École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique	10	10	0
ESIEE Paris	ESIEE Paris	25	25	25
ESIGELEC	École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique	40	20	40
ESIGETEL	École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications	20	10	20
ESITC Caen	École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen	12	12	12
ESME Sudria	École d'Ingénieurs ESME Sudria	15	15	15
ESTIA	École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	16	16	40
IFMA	Institut Français de Mécanique Avancée	16	0	59
ISMANS	Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés	10	15	20
EI-ISPA	École d'Ingénieurs de l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon	5	10	5
ITECH-LYON	Institut textile et chimique de Lyon	5	35	0
3IL	Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges	12	10	10
TOTAL		429	419	508

TOTAL GÉNÉRAL DES PLACES OFFERTES	1 134	1 024	1 394
--	--------------	--------------	--------------

ARTS ET MÉTIERS ParisTech



École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers¹⁰

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les renseignements concernant la vie à l'école peuvent être demandés à :

ARTS ET MÉTIERS ParisTech
Direction des Formations

151 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

Tél : 01 44 24 63 85 Fax : 01 44 24 63 26 web : www.ensam.eu

Une documentation sera adressée à l'ensemble des candidats admissibles.

INSCRIPTION

• Parcours à l'international

ARTS ET MÉTIERS ParisTech propose, parmi de nombreux parcours à l'international, un cursus franco-allemand, un cursus franco-hispano-portugais et un cursus franco Europe centrale et orientale donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (homologué par la Commission des Titres d'Ingénieur) – Pour toute information : www.ensam.eu. Les candidats souhaitant participer à l'une de ces formations doivent, lors de leur inscription au concours (site www.scei-concours.fr) indiquer le double cursus souhaité : franco-allemand, franco-espagnol, franco-portugais ou franco-Europe centrale et orientale. Ils recevront, par courriel, courant avril une information sur ces cursus et confirmeront leur inscription.

À l'oral, ces étudiants passeront une épreuve supplémentaire de 15 minutes. Pour accéder au cursus franco-allemand ou franco-hispano-portugais, seront pris en compte le niveau de langue vivante ainsi que la réussite dans un bon rang au concours d'entrée.

Pour le cursus franco-Europe centrale et orientale, la connaissance des langues de cette région n'est pas nécessaire : l'épreuve portera sur la motivation et la connaissance de l'Europe Centrale et Orientale (Pologne - République Tchèque - Slovaquie - Roumanie - Hongrie) ainsi que sur l'aptitude générale à la pratique des langues vivantes (notamment anglais et allemand).

• Parcours Ingénieur Militaire de l'Infrastructure

ARTS ET METIERS PARISTECH s'associe au Ministère de la Défense pour former les Ingénieurs Militaires de l'Infrastructure (IMI) de demain. Ce cursus IMI de 4 ans propose une première année de formation militaire précédant les 3 ans de cursus Arts et Métiers. La formation se déroule principalement au CER d'Angers.

Les étudiants seront titulaires du diplôme Arts et Métiers et employés par le Ministère de la Défense en qualité d'officiers, au sein du Service d'Infrastructure de la Défense (SID). Pendant les 4 ans de scolarité, ils ont le statut d'élève-officier et sont rémunérés à ce titre.

Pour les étudiants choisissant le cursus IMI (Ingénieur Militaire d'Infrastructure), un entretien de motivation (30 minutes) et une visite médicale seront organisés.

Conditions d'admission :

- Avoir moins de 23 ans lors de l'année du concours,
- Etre de nationalité française.

Nombre de places total pour 2012 : 16 (au total pour les filières PT, PSI, MP et PC).

ADMISSIBILITE

Pour les choix d'épreuves et les coefficients se reporter au tableau récapitulatif.

Langue Vivante Anglais Facultatif : seuls les points supérieurs à dix sur vingt sont pris en compte ; ils sont comptabilisés, avec un coefficient 1, dans le total de l'admissibilité.

Toute note inférieure à un minimum fixé par le Jury peut être éliminatoire.

ADMISSION

Les épreuves orales se dérouleront du 02 juillet au 13 juillet 2012 à ARTS ET MÉTIERS ParisTech - 151 Boulevard de l'Hôpital - 75013 PARIS, à l'exception de l'épreuve orale de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur - filière PSI - qui se déroulera à l'École Centrale de Paris - 92295 CHÂTENAY-MALABRY cedex.

Chaque candidat devra, à l'aide de son mot de passe scei, télécharger et imprimer sa convocation aux épreuves orales sur le site Internet <http://www.ensam.eu> à partir du 23 juin 2012 (sauf cas de force majeure). Il devra se munir, le jour de ses épreuves orales, de sa convocation et d'une pièce d'identité.

¹⁰ Suite à la création du PRES ParisTech et par décision de son conseil d'administration, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers a adopté le nom de marque « ARTS ET MÉTIERS ParisTech ».

Aucune convocation papier ne sera envoyée par le Service Concours aux candidats.

Les candidats absents à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classés par le jury d'admission. Ils ne pourront donc pas prétendre à l'accès à l'école.

Les épreuves orales qui se déroulent aux Arts et Métiers ParisTech ne sont pas publiques le 1^{er} et le dernier jour des oraux.

DESCRIPTIF DES EPREUVES ORALES (autres que TIPE) :

- **Épreuve Scientifique MP - PC**, durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse.

Cette épreuve de sciences pour l'ingénieur est basée d'une part sur l'étude d'un système ou sous système de type industriel ou didactique (système réel fourni au candidat) ainsi que de documents afférents, et d'autre part sur l'identification des liens entre des phénomènes physiques et leur utilisation pratique.

L'objectif de cette épreuve est de confronter le candidat au réel, d'apprécier sa capacité à mobiliser ses connaissances théoriques dans différents domaines (sciences industrielles, physique) ainsi que ses capacités d'observation et d'analyse pour expliquer le fonctionnement d'un mécanisme.

- **Épreuve d'Entretien MP - PC**, durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse.

L'épreuve se déroule en deux parties. En première partie, le candidat présente son étude d'un texte portant sur les thèmes et œuvres du programme des classes préparatoires. En seconde partie, le jury sonde sa maîtrise des œuvres, ainsi que sa capacité d'argumentation et d'expression orale.

- **Épreuve de Mathématiques PSI**, durée 1 heure, préparation de 30 minutes incluse.

Elle porte sur l'ensemble du programme de mathématiques.

L'utilisation d'un logiciel de calcul formel pourra être demandée dans le cadre du programme d'informatique des classes préparatoires.

- **Épreuve d'Entretien Scientifique PSI (Sciences Physiques)**, d'une durée de 30 minutes, après une préparation de 40 minutes sur la base d'un document à étudier.

L'entretien en lui-même comprend 3 séquences :

L'exposé du candidat qui présente l'analyse et le commentaire du document (5 mn environ).

Cette séquence permet au jury d'évaluer la maîtrise du texte (esprit de synthèse et d'analyse), la capacité critique du candidat (mise en perspective avec des savoirs personnels), ainsi que sa méthode de travail (structuration de la pensée, compétences linguistiques, gestion du temps notamment).

Le jury n'intervient pas durant cette étape.

L'entretien autour des enjeux du texte (5 à 10 mn environ).

L'épreuve enchaîne sur une conversation avec le jury : les interrogateurs reviennent sur la réflexion menée par le candidat, notamment sur les pistes soulevées en fin d'exposé, pour approfondir ou compléter. Le candidat peut montrer son aptitude à débattre des grands problèmes du monde contemporain (centres d'intérêt, ouverture d'esprit, argumentation), et ses qualités de communication (sens du dialogue, compétences linguistiques, maîtrise de soi...).

L'entretien scientifique à partir du document (15 à 20 mn environ).

Dans la dernière séquence, le candidat répond à une question de cours sur le programme (1^{ère} ou 2^{ème} année) puis à des questions de difficulté graduée en relation avec le thème du texte. Le jury apprécie ici la manière dont le candidat restitue les connaissances acquises et la valeur scientifique de ses raisonnements.

Pendant toute la durée de l'épreuve devant le jury, le candidat dispose d'un tableau pour développer son argumentation.

Calculatrice, dictionnaire et tout autre support seront fournis au candidat si nécessaire.

- **Épreuve de Sciences Industrielles PSI pour l'Ingénieur (lieu de passage : École Centrale Paris)**, d'une durée de 4 heures, est avant tout une épreuve orale. Construite selon l'approche système, elle comporte plusieurs parties : appropriation de la problématique, manipulations, simulations, analyses et conclusions quant aux résultats observés. En plus des aspects scientifiques et techniques, les capacités de communication, de synthèse, d'autonomie, et d'initiative du candidat sont évaluées.

Les problématiques étudiées à partir des supports retenus s'articulent autour de la chaîne d'énergie et de la chaîne d'information et font donc appel à toute l'étendue du programme.

- **Épreuve de Langues Vivantes MP, PC et PSI**, d'une durée totale de 30 minutes, l'épreuve se déroule en deux parties.

Pendant le temps de préparation de 15 minutes, le candidat écoute un enregistrement sonore à l'aide d'un lecteur de cassettes et d'un casque mis à sa disposition. Il s'agit d'un texte d'actualité non technique (extrait de revue, de journal, etc.) d'une durée maximum de 3 minutes. Après avoir écouté le texte, il prépare un résumé structuré et un commentaire.

Pendant l'interrogation de 15 minutes qui suit, le candidat restitue les informations essentielles entendues dans l'enregistrement en les accompagnant de réflexions personnelles. L'interrogation se termine sur un libre entretien autour du thème fourni.

Les langues vivantes autorisées sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.**

La langue choisie pour l'épreuve écrite est systématiquement la langue dans laquelle est interrogé le candidat lors de l'épreuve orale. L'usage d'un dictionnaire est interdit.

• **Épreuve orale facultative de langue vivante MP, PC et PSI**, d'une durée de 15 minutes (précédée de 15 minutes de préparation), est notée sur 20 : seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ajoutés, au total des points des épreuves orales.

Elle consiste en l'étude d'un texte contemporain (de moins de 300 mots), choisi par l'interrogateur, à caractère scientifique, culturel, sociologique ou économique... De ce texte, sans difficulté majeure de vocabulaire ou de syntaxe, le candidat doit dégager brièvement et de façon structurée les idées principales puis en présenter un commentaire critique conduisant à un dialogue avec l'examinateur.

L'usage d'un dictionnaire est interdit.

Les langues proposées pour cette épreuve sont : **Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais.**

Les candidats choisissant de s'inscrire à cette épreuve devront impérativement opter pour une langue différente de celle choisie pour l'épreuve obligatoire, de plus un candidat n'ayant pas choisi l'anglais pour l'épreuve obligatoire ne pourra que choisir l'anglais s'il souhaite s'inscrire à l'épreuve orale facultative.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés dans chaque concours jusqu'au rang déterminé par le président du jury par ordre décroissant.

AFFECTATIONS DANS LES CENTRES ARTS ET MÉTIERS ParisTech (CER)

Les candidats auront à *classer selon un ordre préférentiel les différents centres* du **1^{er} au 25 juillet 2012 minuit**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (<http://www.scei-concours.fr>) où les candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles ils sont admis.

1 - Affectation à l'issue du 1^{er} appel dans les écoles :

a) Les étudiants retenus en double cursus seront affectés, indépendamment de leur liste de vœux, pour le cursus franco-allemand au centre de Metz, pour le cursus franco-hispano-portugais au centre de Bordeaux et pour le cursus franco-Europe centrale et orientale au centre de Cluny. Ceux n'étant pas retenus seront soumis aux règles générales de l'affectation dans les CER.

b) Les 10 pour cent des premiers classés à ARTS ET MÉTIERS ParisTech obtiennent le CER de leur choix.

c) Les candidats, classés au-delà, sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque CER,
- de leur(s) centre(s) de référence s'il(s) figure(nt) à l'une des deux premières places de leur *ordre préférentiel des centres*,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

2 - Affectation à l'issue des appels suivants :

Les candidats sont affectés en fonction :

- du nombre de places disponibles dans chaque CER,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidats qui auraient répondu lors du premier appel « oui mais » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un centre ARTS ET MÉTIERS ParisTech lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point 1.

À l'issue du 1^{er} appel, les candidats appelés à ARTS ET MÉTIERS ParisTech et qui auront répondu « oui » ou « oui mais » pourront prendre connaissance de leur centre d'affectation sur le site <http://www.ensam.eu>.

3 - Centres de référence (également disponible sur le site Internet www.ensam.eu) :

Centres de référence	Départements CPGE d'origine ⁽¹⁾
Aix-en-Provence	04 - 05 - 06 - 07 - 11 - 13 - 20 - 26 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - 98
Angers	14 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 78 - 79 - 85 - 86
Bordeaux - Talence	03 - 09 - 12 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 - 33 - 36 - 37 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 - 81 - 82 - 86 - 87 - 97
Châlons-en-Champagne	02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 75 - 77 - 89 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
Cluny	01 - 03 - 18 - 21 - 25 - 38 - 39 - 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 70 - 71 - 73 - 74 - 90
Lille	02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 78 - 80 - 92 - 95
Metz	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90

⁽¹⁾ **Attention** : Certains départements peuvent avoir deux centres de référence.

École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, rattaché à l'école ARTS ET MÉTIERS ParisTech, et Membre du PRES Université Paris-Est, l'ESTP forme en 3 ans des ingénieurs dans les quatre spécialités suivantes : **Travaux Publics (TP)**, **Bâtiment (B)**, **Mécanique-Électricité (ME)** et **Topographie (T)**. Depuis sa création en 1891, l'ESTP a formé 30 000 ingénieurs diplômés occupant des postes à responsabilités dans les secteurs de la construction, de l'environnement et du cadre de vie, en France comme à l'étranger.

Grâce à son enseignement généraliste **ouvert au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche**, ses diplômés s'orientent avec succès vers la construction, l'aménagement et l'immobilier mais rejoignent aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance, ...

Deux nouvelles options sont notamment proposées : « Aménagement et Construction Durables » et « Génie Civil et Nucléaire ».

À noter : l'ESTP propose de nombreuses possibilités de doubles diplômes avec des universités étrangères, un cursus de double diplôme intégré ingénieur architecte (en 5 ans avec l'Ecole de Paris La Villette) et un cursus de double diplôme ESTP-ARTS ET MÉTIERS ParisTech.

Les renseignements concernant les études et la vie à l'École peuvent être demandés à l'adresse :



28, avenue du Président Wilson - 94234 CACHAN
☎ 01 49 08 24 82 📠 01 49 08 59 40
site web : www.estp.fr

Une plaquette de l'ESTP sera envoyée à tous les candidats courant avril et un dossier d'information sur l'école sera adressé à l'ensemble des candidats admissibles fin juin.

Places offertes : 491 au total (*voir tableau général des places offertes*).

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Il s'agit des épreuves relatives aux Concours e3a : se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

Langue Vivante Anglais Facultatif : seuls les points supérieurs à dix sur vingt sont pris en compte ; ils sont comptabilisés, avec un coefficient 1, dans le total de l'admissibilité.

Résultats : la note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité. Aucune bonification n'est accordée.

ÉPREUVE ORALE

Évaluation du TIPE : coefficient 5 pour MP, PC et PSI.

Cette épreuve est celle qui est organisée par la banque "épreuve commune de TIPE".

Les candidats absents à l'épreuve de TIPE ne seront pas classés par le Jury d'admission.

Aucune autre épreuve orale n'est organisée par l'ESTP.

ADMISSION

Le Jury détermine la liste de classement des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel du concours. Les candidats sont affectés dans les quatre spécialités de l'ESTP (TRAVAUX PUBLICS, BATIMENT, MÉCANIQUE-ÉLECTRICITE, TOPOGRAPHIE) en fonction de leurs vœux, de leur rang de classement et des places disponibles dans chacune des spécialités.

Le classement s'effectue en fonction des notes obtenues, affectées des coefficients. Toute note inférieure à un minimum fixé par le Jury peut être éliminatoire.

Les listes de classement sont consultables sur le site Internet : <http://www.scei-concours.fr>.

CONCOURS COMMUN ARCHIMÈDE



Archimède rassemble les écoles d'ingénieurs des universités. Le Concours Commun Archimède comprend 34 écoles dont les 13 écoles du réseau Polytech.

Inscription

Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription par Internet : <http://www.scei-concours.fr>.

La spécificité des formations d'ingénieurs en université implique un choix initial réfléchi vis-à-vis des disciplines concernées, des métiers induits, voire d'un vrai *projet professionnel*.

Pour les écoles pluridisciplinaires, le choix éventuel de spécialités est reporté au mois de juillet, lors de l'élaboration de la liste de vœux d'intégration.

Les candidats doivent, par Internet, indiquer les choix e3a, puis C.C.ARCHIMÈDE.

Les candidats autorisés à concourir sont soumis aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice. Ils sont convoqués par ce concours dans les centres d'écrit ouverts pour la session 2012.

* * *

Pour mieux connaître les formations des écoles d'Archimède, consulter attentivement les sites Internet www.archimede-groupe.org et www.demain-ingénieur.fr, ainsi que les documents du Concours Commun Archimède disponibles dans les lycées début décembre. La consultation de ces documents et des sites Internet Archimède et demain-ingénieur *est vivement conseillée avant* de valider son inscription par Internet.

Épreuves écrites

Pour les choix d'épreuves et les coefficients se reporter au tableau récapitulatif.

Langue Vivante Anglais Facultatif : seuls les points supérieurs à sept sur vingt sont pris en compte ; ils sont comptabilisés, avec un coefficient 2, dans le total de l'admissibilité.

Bonification

Une bonification de 15 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

Toute déclaration frauduleuse fait perdre le bénéfice d'une éventuelle intégration à une école du Concours Commun Archimède.

Admissibilité

L'admissibilité au Concours Commun Archimède est prononcée en fonction de la somme des notes coefficientées, après application d'une éventuelle bonification, et compte-tenu d'une **barre d'admissibilité** définie par le **jury commun Archimède**.

Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire.

Le Concours Commun et/ou les écoles informe, par voie électronique, les candidats des résultats d'admissibilité les concernant. Le secrétariat concours Archimède n'expédie pas de résultats aux candidats par voie postale.

Les résultats sont consultables sur le **site Internet www.archimede-groupe.org**, sur les serveurs des opérateurs, et sur leurs propres serveurs pour certaines des écoles partenaires.

Les tableaux reprenant pour chaque concours ou école, les noms des serveurs et les services rendus sont disponibles sur le site Internet et les documents Archimède.

Admission

D'une manière générale, les candidats admissibles reçoivent, outre leur résultat d'admissibilité, les instructions nécessaires pour poursuivre le processus d'admission.

Les candidats admissibles aux écoles du Concours Commun Archimède sont invités à suivre la procédure de réservation de l'épreuve nationale de TIPE.

Le jury de concours établit une liste classée des candidats susceptibles d'intégrer le groupe d'écoles.

Comme pour l'admissibilité, les résultats sont consultables par **Internet** <http://www.archimede-groupe.org>.

Au terme de la publication des résultats, une procédure commune d'intégration dite d'APPEL est mise en place (voir partie C de cette notice).

ÉCOLES du Concours Commun ARCHIMÈDE

En italique, les spécialités des écoles (voir également www.archimede-groupe.org)

ENSC	École Nationale Supérieure de Cognitique Université de Bordeaux 2 - Campus de Carreire Bât 2A RdC – 146 rue Léo Saignat - 33076 BORDEAUX cedex / tél. : 05.57.57.17.00 / www.ensc.fr
ENSIBS	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud <i>Génie Industriel Informatique Mécatronique</i> 2 rue Le Coat Saint Huen – BP 92116 - 56321 LORIENT cedex / tél. : 02.97.88.05.50 / www.ensibs.fr
ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans <i>Vibrations et Acoustique Capteurs et Instrumentation Micro-technologie</i> <i>Métrologie optique Mesures Industrielles Informatique systèmes temps réel et</i> <i>embarqués interaction personnes systèmes système d'information IHM</i> Université le Mans - Rue Aristote - 72085 LE MANS cedex 9 / tél. : 02.43.83.35.93/39.60 / http://ensim.univ-lemans.fr
ESBS	École Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg <i>Biologie Génétique</i> Bd Sébastien Brandt – BP 10413 – 67412 ILLKIRCH cedex / tél. : 03.90.24.46.82 / www-esbs.u-strasbg.fr
ESIR Rennes	École supérieure d'Ingénieur de Rennes Université de Rennes 1 – Campus de Beaulieu – 35042 RENNES cedex / tél. : 02.99.84.71.00 / www.esir.univ-rennes1.fr
ESIREims (ex-Esiec)	École Supérieure d'Ingénieurs de Reims <i>Emballage, Conditionnement, Packaging Thermique, Énergétique</i> Esplanade Roland Garros BP 1029 – 51686 REIMS cedex 2 / tél. : 03.26.91.85.66 / www.esiec.fr
ESIREM	École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux <i>Matériaux Infotonique</i> Université de Bourgogne – Aile des Sciences de l'Ingénieur – 9 avenue Alain Savary – BP 47870 – 21078 DIJON cedex / tél. : 03.80.39.60.09 / www.u-bourgogne.fr/ESIREM
ESIROI	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien <i>Services des Télécommunications de l'Informatique et du Multimédia</i> 15, avenue René Cassin - B.P. 7151 – 97715 Saint-Denis Messag Cedex 9 / http://esiroi.univ-reunion.fr/
ESIX Normandie	École Supérieure d'ingénieur de l'Université de Caen Basse Normandie <i>Agroalimentaire (Caen) Production industrielle (Cherbourg)</i> Rue Louis Aragon - BP 78 – 50130 CHERBOURG - OCTEVILLE / tél. 02.33.01.42.00 Campus 1 – Esplanade de la Paix – 14032 CAEN cedex / tél. : 02.31.56.53.52 / http://esix.unicaen.fr
ESMISAB	École Supérieure de Microbiologie et Sécurité Alimentaire de Brest Technopôle Brest - Iroise - 29280 PLOUZANE / tél. : 02 98 05 61 15 / http://esmisab.univ-brest.fr
ESSTIN	École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy Nancy I - 2 Rue Jean Lamour - 54519 VANDŒUVRE LES NANCY cedex / tél. : 03.83.68.50.00 /www.esstin.uhp-nancy.fr
ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports 49 Rue M ^{elle} Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cedex / tél. : 03.86.71.50.00 / www.isat.fr
ISBS	Institut Supérieur des Biosciences de Paris Université Paris 12 Val de Marne Faculté de médecine - 8 rue du Général Sarrail - 94010 CRETEIL Cedex tél. : 01.49.81.36.70 / www.isbs.fr

ISEL	Institut Supérieur d'Études Logistiques Quai Frissard - B.P. 1137 - 76063 LE HAVRE Cedex / tél. : 02.32.74.49.00 / www.isel-logistique.fr
ISIFC	Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté <i>Instrumentation et Techniques Biomédicales</i> Université de Franche-Comté – 16 route de Gray – 25030 BESANÇON cedex / tél. : 03 81 66 66 90 http://isifc.univ-fcomte.fr
ISIS	École d'ingénieur ISIS - Informatique et Système d'Information pour la Santé <i>Informatique Système d'information hospitalier Imagerie médicale</i> Campus Universitaire – Rue Firmin Oulès – 81100 CASTRES / tél. : 05.63.51.24.01 / http://www.isis-ingenieur.fr/
ISITV	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var <i>Ingénierie Marine Ingénierie des Matériaux</i> <i>Ingénierie des Télécommunications</i> Avenue Georges Pompidou - B.P. 56 – 83162 LA VALETTE DU VAR cedex / tél. : 04.94.14.25.52 / 04.94.14.25.50 / http://isitv.univ-tln.fr
ISTIA	Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers <i>Génie des Systèmes Industriels</i> 62 avenue notre dame du lac - 49000 Angers / tél. : 02.41.22.65.00 / www.istia.univ-angers.fr
ISTY	Institut des Sciences et des Techniques des Yvelines <i>Informatique</i> Pôle universitaire scientifique et technologique de Vélizy - Bâtiment Mermoz - 10-12 avenue de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY / tél. : 01.39.25.38 50 / www.isty.uvsq.fr
SuP Galilée	Institut Galilée <i>Matériaux Télécommunications et Réseaux Mesures et Contrôle Qualité</i> <i>Informatique Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique</i> Université Paris 13 – 99 Avenue J.B. Clément - 93430 VILLETANEUSE / tél. : 01.49.40.33.75 / www.sup-galilee.univ-paris13.fr/
Réseau POLYTECH	POLYTECH Annecy-Chambéry – École polytechnique de l'université de Savoie <i>Environnement, Bâtiment, Énergie</i> <i>Instrumentation, Automatique, Informatique Mécanique, Matériaux</i> Domaine Universitaire - BP 80439 - 74944 ANNECY le VIEUX Cedex / tél. : 04.50.09.66.00 / www.polytech-annecy-chambery.fr POLYTECH Clermont Ferrand – Institut des Sciences de l'Ingénieur de Clermont-Ferrand <i>Génie biologique Génie civil Génie électrique</i> <i>Génie mathématique Génie physique</i> Complexe des Cézeaux - B.P. 206 – 63174 AUBIERE cedex / tél. 04 73 40 75 05 / www.polytech-clermont.fr POLYTECH Grenoble – École polytechnique de l'université Grenoble 1 <i>Géotechnique Informatique industrielle, Instrumentation Matériaux</i> <i>Prévention des risques Réseaux informatiques et Communication Multimédia</i> <i>Technologies de l'information pour la santé</i> Domaine Universitaire - BP 53 - 38401 SAINT MARTIN D'HERES / tél. : 04.76.82.79.02 / www.polytech-grenoble.fr POLYTECH Lille - École polytechnique universitaire de Lille <i>Génie biologique et alimentaire Géotechnique - Génie Civil Informatique et statistique</i> <i>Informatique - Microélectronique – Automatique Matériaux</i> <i>Mécanique Systèmes de mesure et commercialisation</i> Avenue Paul Langevin - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ cedex / tél. : 03 28 76 73 00 / www.polytech-lille.fr POLYTECH Lyon - École polytechnique de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (<i>ex ISTIL-EPU Lyon I</i>) <i>Génie biomédical Informatique Matériaux Mécanique</i> <i>Mathématiques appliquées et modélisation Systèmes Industriels</i> Polytech Lyon -UCBL – Domaine universitaire de la Doua – 15 Bd. Latarjet - 69622 VILLEURBANNE cedex / tél. : 04.72.43.12.24 / www.polytech-lyon.fr

POLYTECH Marseille - École polytechnique universitaire de Marseille (*fusion avec ESIL 1/01/2012*)

Génie biologique Génie biomédical Génie civil
Génie industriel, Informatique Informatique réseaux et Multimédia
Matériaux Mécanique et énergétique
Micro-électronique et télécommunication

I.M.T. - Technopôle de Château Gombert - 13451 MARSEILLE cedex 20 / tél. : 04.91.05.44.36

ESIL Luminy – Case 925 – 13288 MARSEILLE cedex 9 / tél. : 04.91.82.85.00 / www.polytech-marseille.fr

POLYTECH Montpellier - École polytechnique universitaire de Montpellier

Électronique, Robotique, Informatique industrielle Énergies renouvelables
Industries alimentaires Informatique et gestion Matériaux
Mécanique Sciences et technologies de l'eau

place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER cedex / tél. : 04 67 14 31 60 / www.polytech-montpellier.fr

POLYTECH Nantes - École polytechnique de l'université de Nantes

Électronique et technologies numériques Génie civil
Génie électrique Informatique
Matériaux Thermique - Énergétique

6 Rue Christian Pauc - BP 50609 – 44306 NANTES cedex 03 / tél. : 02.40.68.32.00 / www.polytech-nantes.fr

POLYTECH Nice-Sophia - École polytechnique de l'université de Nice Sophia-Antipolis

Électronique Génie biologique Génie de l'eau Informatique
Ingénierie du bâtiment intelligent Mathématiques appliquées et modélisation

930 route des Colles - BP 145 - 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex / tél. : 04.92.96.50.50 /

www.polytech-nice.fr

POLYTECH Orléans - École polytechnique de l'université d'Orléans

Écotecnologies électroniques et optiques
Génie civil, Géosciences, Environnement
Mécanique, Matériaux, Énergétique

8 rue Léonard de Vinci – 45072 ORLÉANS cedex 2 / tél. : 02.38.41.70.50 / www.polytech-orleans.fr

POLYTECH Paris-Sud - École polytechnique de l'Université Paris Sud (Paris 11)

Électronique et Systèmes embarqués
Informatique Matériaux Optronique

Maison de l'Ingénieur – Plateau de Moulon – 91405 ORSAY cedex / tél. : 01.69.33.86.00 /

www.polytech-paris-sud.fr

POLYTECH Paris-UPMC - École polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie (Paris 6)

Agroalimentaire Électronique, Informatique, Systèmes embarqués
Matériaux (Chimie) Robotique Sciences de la Terre

4 Place Jussieu - Case courrier 135 - 75252 PARIS cedex 05 / tél. : 01.44.27.73.13 /

www.polytech-paris-upmc.fr

POLYTECH Tours – École polytechnique de l'université de Tours

Aménagement Électronique, Énergie électrique
Informatique Mécanique, Conception de systèmes

64 Avenue Jean Portalis - 37200 TOURS / tél. : 02.47.36.14.18 / www.polytech-tours.fr

Réseau

POLYTECH

Informations

Pour toute information complémentaire, consulter les sites Internet www.archimede-groupe.org et www.demain-ingenieur.fr, ou prendre contact avec les écoles-partenaires, ou le secrétariat **ARCHIMÈDE**
Avenue Paul Langevin - BP 175 - 59653 Villeneuve d'Ascq cedex

Tél : 0 820 320 208 (n° indigo 0,118€/mn) ou de l'étranger +33 320 417 500

Fax : +33 (0)320 417 501

e-mail : contact@archimede-groupe.org ou encore : - web : www.archimede-groupe.org

Écoles en banque de notes



Concours FESIC Prépa

35 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS
Tél. 01.80.90.53.10 - Fax : 01.80.90.53.11 - www.fesic.org

13 grandes écoles d'ingénieurs de la FESIC (Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres) organisent cette année un concours commun. Ce sont :

♦ **ECAM Lyon** (École Catholique d'Arts et Métiers)

40 montée Saint-Barthélémy – 69321 LYON Cedex 05

Tél : 04 72 77 06 00 – Fax : 04 72 77 06 11 – Web : www.ecam.fr

♦ **ECAM Rennes – Louis de BROGLIE**

Campus de Ker Lann – BRUZ – CS 29128 – 35091 RENNES Cedex 9

Tel : 02.99.05.84.00 – Fax : 02.99.05.84.19 – web : www.ecam-rennes.fr

♦ **ECAM Strasbourg-Europe**

Allée d'Athènes – BP 65 – 67306 SCHILTIGHEIM

Tél : 03.90.40.09.63 – web : ecam-strasbourg.eu

♦ **EPMI** (École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel) - *Groupe ECAM.*

13, boulevard de l'Hautail – 95092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 75 60 48 - Fax : 01 30 75 60 41 – web : www.epmi.fr

♦ **ESAIP** (École d'Ingénieurs en Informatique – Réseaux et environnement – Sécurité – Prévention des risques)

18 rue du 8 mai 1945 - BP 80022 - 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou Cedex

Tél : 02 41 96 65 10 – Fax : 02 41 96 65 11 – web : www.esaip.org

♦ **ESCOM** (École Supérieure de Chimie Organique et Minérale)

1 allée Réseau Jean-Marie Buckmaster- 60200 COMPIEGNE

Tel : 03 44 23 88 00 – Fax : 03 44 97 15 91 – web : www.escom.fr

♦ **ESEO** (Grande École d'Ingénieurs Généralistes)

4, rue Merlet de la Boulaye – BP 30926 – 49009 ANGERS Cedex 01

Tel : 02.41.86.67.67 – Fax : 02.41.87.99.27 – web : www.eseo.fr

♦ **HEI** (Hautes Études d'Ingénieur)

13, rue de Toul – 59046 LILLE Cedex

Tel : 03.28.38.48.58 – Fax : 03.28.38.48.04 – web : www.hei.fr

♦ **ISEN Brest** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Brest)

20, rue Cuirassé Bretagne – CS 42807 – 29228 BREST Cedex 02

Tel : 02.98.03.84.00 – Fax : 02.98.03.84.10 – web : www.isen.fr

♦ **ISEN Lille** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique - Lille)

41, boulevard Vauban – 59046 LILLE Cedex

Tel : 03.20.30.40.50 – Fax : 03.20.30.40.51 – web : www.isen.fr

♦ **ISEN Toulon** (Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique – Toulon)

Maison des Technologies – Quartier Mayol – Place G. Pompidou – 83000 TOULON

Tel : 04.94.03.89.50 – Fax : 04.94.03.89.51 – web : www.isen.fr

♦ **ISEP** (Institut Supérieur d'Électronique de Paris)

28, rue Notre-Dame des Champs – 75006 PARIS

Tel : 01.49.54.52.00 – Fax : 01.49.54.52.01 – web : www.isep.fr

♦ **LaSalle Beauvais – Géologie** (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais)

19, rue Pierre Wagué – BP 30313 – 60026 BEAUVAIS Cedex

Tel : 03.44.06.76.02 – Fax : 03.44.06.38.38 – web : www.lasalle-beauvais.fr

Informations spécifiques :

Pas de bonification. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire. Les candidats ayant obtenu un total de points supérieur à la barre fixée par chaque école sont dispensés des épreuves orales. Les candidats admissibles sont invités à contacter chaque école pour fixer leur date de passage d'entretien.

Spécialités et/ou mots clés :

- Ingénieurs généralistes en Technologies de l'Information et de la Communication, Électronique, Informatique, Télécoms et Réseaux, Microélectronique, Nanotechnologies, Automatique, (ESEO, ISEN Brest, ISEN Lille, ISEN Toulon, ISEP, ESAIP)
- Ingénieurs dans tous secteurs chimie, pharmacie, cosmétiques et environnement (ESCOM)
- Ingénieurs généralistes dans domaines très larges : Bâtiment Travaux publics, Chimie, Conception Mécanique, Énergie et Systèmes Électriques, Technologies de l'Information, Organisation et management des entreprises (HEI), Productique, Électronique, Informatique et Matériaux (ECAM), Énergie et Systèmes Électriques, Télécoms et Réseaux, Systèmes d'Information, Productique, Logistique et Achats industriels (EPMI), Environnement et sécurité (ESAIP), Géologie, environnement (LaSalle Beauvais).

Pédagogie commune à ces écoles fondée sur l'accompagnement des élèves vers un métier, une étroite collaboration avec les entreprises tout au long du cursus, une attention marquée aux valeurs humaines (ouverture d'esprit, travail en équipe, solidarité).

Concours

FESIC

Prépa



ECE Paris

Immeuble Pollux

37, quai de Grenelle – CS 71520 - 75725 Paris Cedex 15

Tél : 01 44 39 06 00 – Fax : 01 42 22 59 02

www.ece.fr - e-mail : admissions@ece.fr

Fondée en 1919, l'ECE est une grande école d'ingénieurs **généraliste et high-tech** située au **cœur de Paris**. Elle a formé plus de 6 500 ingénieurs et propose **plus de 1 000 parcours différents**.

Informations spécifiques : Les épreuves orales comportent un entretien individuel et une épreuve en équipe sur le thème de l'innovation. Les candidats sont invités dès leur admissibilité à choisir la date de passage de leurs épreuves orales.

Spécialités et/ou mots clés : Informatique - Systèmes Embarqués - Télécommunications - Réseaux - Électronique - **Energie & Environnement - Transport et Mobilité - Automobile** – Robotique - **Finance Quantitative – Santé et Technologies – Bâtiments** numériques et durables – **Nanotechnologies - Sécurité** des Systèmes d'Information - Réseaux Haut Débit – Wireless technologies - Internet professionnel - Médias numériques – Design.

Approche métier : Ingénierie d'affaires - Métiers du Conseil – Entrepreneuriat & Innovation – International – Recherche et développement – Management de projets.

International pour tous les étudiants :

Un semestre à l'international possible dès la 1^{ère} année au Canada ou en Malaisie.

Possibilité de suivre les 2 dernières années en sections internationales enseignées en anglais.

Séminaire de Global Management à University of California, Irvine (**USA**) pour tous les élèves de dernière année. 62 accords au sein de 50 universités étrangères partenaires dans 27 pays (Europe, Asie, USA, Amérique latine, Afrique).

27 doubles diplômes dont : 8 M2 scientifiques en France (UPMC - Paris Sud - Telecom Paris - CNAM) – 1 M2 de gestion (IAE) – 2 diplômes Grande Ecole de Management (AUDENCIA – ESCEM) – 16 Masters Of Science à l'international. **Filière en apprentissage - Bourses internes.**

ECE



EFREI - École d'ingénieur des Technologies de l'Information et de la Communication

30-32 Avenue de la République - 94800 Villejuif

Tél : 01 46 77 46 77 / www.efrei.fr / Email : admissions@efrei.fr

L'Efrei est une grande école qui bénéficie d'un **véritable campus aux portes de Paris** et où chaque étudiant peut **individualiser son parcours de formation**. Grâce à l'universalité des TIC, ses 7 300 ingénieurs travaillent dans **tous les secteurs d'activité**. La rapidité de placement des diplômés est record.

Deux grands profils émergent au sein de la communauté des anciens : des **ingénieurs généralistes** orientés Systèmes et Organisation, des **ingénieurs experts** en Sciences et Technologies.

Informations spécifiques : les épreuves orales se déroulent sur une demi-journée, les candidats admissibles seront invités à choisir une date de passage. Des **bourses d'excellence** sont octroyées aux Grands admis et aux meilleurs Admissibles.

Spécialités et ou Mots / Clés : architecture des systèmes d'information, réseaux et services, informatique et finance de marché, intelligence numérique, business intelligence, sécurité et cryptographie, réalité virtuelle, intelligence artificielle et robotique, applications émergentes.

Options secteurs : santé, bancassurance, énergie, transports, sustainable development, logistique, nouveaux média et jeux vidéo, télécoms et Internet.

Options métiers : architecte réseaux, entrepreneur, directeur technique, consultant, ingénieur d'affaires, international project manager, ingénieur financier, manager recherche et innovation.

Ouverture à l'international : 70 partenariats d'échange dont 33 possibilités de double-diplômes. **Immersion obligatoire de 4 mois** dès la 1^{ère} année, au choix : Malaisie, Angleterre ou Californie.

Diplôme Licence UPEMLV (Paris-Est Marne-la-Vallée) : Sciences et technologies, mention maths-info

Ouverture au management /double-diplômes : Grande école AUDENCIA Nantes, MS ESC Grenoble et MBA aux USA.

Vie associative favorisée : 43 associations étudiantes (Junior Entreprise, sports, culture, TIC, finance, humanitaire, international, formation...). **Frais de dossiers des élèves boursiers** : ceux-ci seront remboursés par le fonds de dotation Human'IT aux Grands admissibles et aux candidats présents aux oraux.

EFREI



École d'Ingénieur Denis Diderot

Université Paris 7 – Bât. Condorcet

BP 7075 – 4 rue Elsa Morante – 75205 PARIS cedex 13

Tél : 01 57 27 61 25 – Fax : 01 57 27 70 87

www.univ-paris-diderot/formation - e-mail : eidd@univ-paris-diderot.fr

Informations spécifiques : L'épreuve d'admission consiste en un entretien sur rendez-vous (prévoir une demi-journée).

Spécialités et/ou mots clés : Architecture des systèmes physiques, Systèmes embarqués, Nanomatériaux, Nanotechnologies, Informatique, Logiciels critiques, Modélisation et simulation, Connaissance de l'entreprise, Gestion de projets, Management d'équipes, Anglais et autres langues étrangères.

Originalité : Formation d'ingénieurs orientés « systèmes », synergies et recouvrements entre filières, passerelles entre l'école et les autres filières universitaires de Paris Diderot.

Ouverture à l'international : Accords bilatéraux Socrates-Erasmus, Accords de coopération internationale, Stages à l'étranger. Notre Bureau des Relations Internationales compte actuellement 751 accords d'échange avec 275 établissements partenaires dans 55 pays.

EIDD-Paris



EIGSI LA ROCHELLE

26, rue de Vaux-de-Foletier – 17041 La Rochelle Cedex 1

Tél : 05 46 45 80 04 – Fax : 05 46 45 80 10

www.eigsi.fr - e-mail : admissions@eigsi.fr

Informations spécifiques :

Dès parution des résultats, les candidats admissibles sont invités à se connecter sur le site (www.eigsi.fr) afin de sélectionner la date de leurs épreuves orales organisées à l'**EIGSI La Rochelle**, parmi les possibilités suivantes : **26, 27, 28 juin 2012 - 2, 10, 11 et 12 juillet 2012.**

Spécialités et/ou mots clés :

Dans le prolongement du tronc commun généraliste, 7 dominantes sont proposées en fin de cursus :

- Bâtiment et Travaux Publics
- Conception et Industrialisation des Systèmes Mécaniques
- Énergie et Environnement
- Intégration des Réseaux et des Systèmes d'Information
- Management et Ingénierie des Systèmes Industriels
- Mécatronique
- Modélisation Numérique en Mécanique

Possibilité d'un double diplôme « ESC Grande Ecole » et d'un 3^{ème} cycle en Management Industriel en partenariat avec le groupe Sup de Co La Rochelle

Possibilité de cursus bi-diplômant à l'international, en lien avec la dominante choisie

Expérience internationale d'une durée minimale de 12 semaines, en partenariat avec 50 établissements étrangers et le campus marocain EIGSICA situé à Casablanca.

Expériences en entreprise composées de 3 stages d'une durée cumulée minimale de 40 semaines.

EIGSI
La Rochelle



École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (ex-EIPC)

Campus de Calais : Spécialité Informatique

50 rue Ferdinand Buisson - BP 30613 - 62228 CALAIS Cedex

Tél : 03 21 46 55 58

Campus de Longuenesse : Spécialité Génie Industriel

La Malassise - BP 50109 - 62968 LONGUENESSE Cedex

Tél : 03 21 38 85 13 Fax. : 03 21 38 85 05

www.eilco.fr - e-mail : contact@eilco-ulco.fr

Informations spécifiques : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. L'entretien de motivation a lieu à **Paris du 25 juin au 29 juin 2012** et à **Longuenesse du 2 au 6 juillet 2012.**

Spécialités et/ou mots clés : L'EIL Côte d'Opale est une école d'ingénieurs publique proposant une formation généraliste en sciences et technologies avec deux spécialités : **Informatique et Génie Industriel.**

La spécialité « Génie Industriel » a pour objectif de former des ingénieurs capables de gérer une ligne de production dans les différents secteurs de l'industrie. Les métiers de la production nécessitent des compétences dans les domaines des sciences et techniques de l'ingénieur : énergie et développement durable, génie automatique et robotique, management industriel, mécanique et procédés. 11 mois de stage en entreprise.

La spécialité « Informatique » a pour objectif de former des ingénieurs capables d'intervenir lors de la conception, la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration de systèmes numériques d'information et de communication dans leur environnement. Les métiers liés à l'informatique nécessitent des compétences dans les Sciences et Technologies de l'Information. 2 parcours sont proposés : Ingénierie Logicielle et Informatique Industrielle. 11 mois de stage en entreprise.

En complément de l'enseignement de ces 2 spécialités scientifiques et technologiques, l'élève ingénieur est formé aux grandes fonctions de l'entreprise : droit et innovation, entrepreneuriat, marketing et communication, recherche et développement, ressources humaines.

EIL Côte
d'Opale
(ex-EIPC)



École des Métiers de l'Environnement
Campus de Ker Lann / Rennes – 35170 Bruz
Tél : 02.99.05.88.00 - Fax : 02 99 05 88 09
www.ecole-eme.com - e-mail : contact@ecole-eme.com

EME

Informations spécifiques : Les oraux se déroulent à Rennes. Dès la proclamation des résultats de l'écrit, les candidats admissibles doivent s'inscrire via internet pour une demi-journée de présence à l'école, intégrant l'entretien individuel de motivation, la présentation de la formation, et la visite de l'école (dates proposées entre le 18 juin et le 13 juillet).

Spécialités et/ou mots clés : L'EME offre une formation en génie industriel de l'environnement. Un socle solide de sciences fondamentales permet une bonne maîtrise des procédés physiques, chimiques et biologiques appliqués à la prévention et au traitement des pollutions (eau, air, sols, déchets). Une large connaissance des sciences et techniques de l'eau, de la gestion et valorisation des déchets ainsi que des systèmes de management normalisés, permet à l'ingénieur EME d'acquérir des compétences professionnelles reconnues.

Les options couvrent les thématiques de procédés et analyse, de management et d'éco-conception, et de construction durable. Certains cours d'option sont dispensés en anglais. Il est possible de suivre un Master Recherche en parallèle de la troisième année.

Le cycle ingénieur est l'occasion d'acquérir l'adaptabilité nécessaire aux ingénieurs, en particulier à travers l'international : dans le cadre du dispositif ERASMUS, les élèves peuvent passer un ou deux semestres à l'étranger (Danemark, Suède, Norvège, Espagne, Allemagne, ...). D'autres possibilités sont aussi ouvertes (Canada, ...). Par ailleurs, tous les stages peuvent avoir lieu à l'étranger.



École Nationale d'Ingénieurs du Val de Loire
Rue de la Chocolaterie - B.P. 3410 - 41034 BLOIS Cedex
Tel : 02 54 55 84 50 - Fax : 02 54 55 84 41 -
e-mail : contact@enivl.fr - www.enivl.fr

ENI
Val de Loire

Informations spécifiques : Une bonification de 20 points est accordée aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire. Les candidats seront invités **par courriel** dès la proclamation des résultats de l'écrit à prendre contact avec l'école pour choisir la date de passage de leur entretien (du 25 juin au 4 juillet 2012).

Spécialités et/ou mots clés : formation généraliste et polyvalente ; Génie Mécanique ; Génie Électrique et Informatique Industrielle ; Management des Systèmes Industriels.

Six options originales, débouchant sur des métiers variés et recherchés, sont offertes en dernière année **sur place** : Sûreté de Fonctionnement et Systèmes Industriels ; Production et Méthodes ; Automobile et Transports ; Ingénierie des Achats Industriels ; Instrumentation et Systèmes Automatisés ; Informatique et Systèmes Industriels, **ainsi qu'une dizaine dans des établissements partenaires à l'étranger** : Logistique ; Aéronautique, Energies renouvelables...

Les élèves ont également la possibilité d'obtenir des doubles diplômes grâce aux accords passés avec de nombreux masters français ou étrangers, dans des spécialités variées (informatique, imagerie médicale, électronique-signal-microsystèmes, mécanique et matériaux avancés, ...); **1 an de stages** et une **expérience à l'étranger systématique** dans la formation.



École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles
Secrétariat du Concours – 2, allée Louise et Victor Champier - BP 30329 – 59056 Roubaix cedex 1
Tél : 03 20 25 89 55 - Fax : 03 20 24 84 06
www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

ENSAIT

Informations spécifiques : Bonification : Majoration de 20 points accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles ; les candidats admissibles ne recevront pas de convocation, ils devront consulter le site web : concours.ensait.fr, lieux des épreuves orales : **Roubaix, à partir du 13 juin 2012**. Une note, fixée par le jury, est éliminatoire pour le groupe d'épreuves (entretien + langue).

Spécialités et/ou mots clés : secteur textile habillement distribution - laboratoire de recherche Génie des Matériaux Textiles - innovation - Formation de pointe dans les nouvelles technologies liées aux sciences de l'information et de la communication et aux matériaux et produits textiles - expérience à l'international.



École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
ENSTIB - 27 rue Philippe Seguin - BP 1041 - 88051 ÉPINAL Cedex 9
Tél : 03 29 29 61 00 - Fax : 03 29 29 61 38
www.enstib.uhp-nancy.fr - email : concours@enstib.uhp-nancy.fr

ENSTIB

Informations spécifiques : Bonification de 15 points accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles. Les candidats sont convoqués pour un entretien de personnalité et de motivation (3 au 10 Juillet) dans les locaux de l'ENSTIB à **ÉPINAL** dès la parution des résultats de leur admissibilité. Le jury peut fixer une note éliminatoire à l'issue de cet entretien.

Spécialités et/ou mots clés : L'ENSTIB forme des ingénieurs spécialisés pour les industries du bois et des matériaux à base de fibres, avec une solide formation générale qui leur permet d'occuper des responsabilités en production, bureau d'études, méthodes, recherche-développement, qualité, ...

La caractéristique essentielle de la formation est la pluridisciplinarité qui permet aux ingénieurs ENSTIB de s'intégrer sans difficulté dans tous les secteurs industriels de la filière bois et des matériaux à base de fibres.

A partir de la 2^{ème} année, quatre orientations sont proposées aux élèves-ingénieurs :

Construction - Énergie et environnement - Production et logistique - Matériaux fibreux naturels.

Plus de 90% des élèves formés à l'ENSTIB travaillent dans les grands secteurs d'activité de l'industrie du bois. Trois laboratoires de recherche labellisés et deux centres de transfert de technologies dédiés au bois et aux matériaux fibreux sont présents sur le site de l'école.



École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges
Parc ESTER TECHNOPOLE
16, rue Atlantis – 87068 LIMOGES cedex
Tél : +33 (0)5 55 42 36 70
www.ensil.unilim.fr – email : scolarite@ensil.unilim.fr

ENSIL

Informations spécifiques : Bonification de 10 points accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles. Les candidats sont convoqués pour un entretien de motivation (21 Juin au 6 Juillet) dans les locaux de l'ENSIL à **Limoges** dès la parution des résultats de leur admissibilité. Le jury peut fixer une note éliminatoire à l'issue de cet entretien.

Les frais de dossier spécifiques permettent de candidater sur plusieurs spécialités

Spécialités et/ou mots clés : Formation généraliste pluridisciplinaire dans 4 spécialités : **Eau et Environnement - Électronique et Télécommunications - Matériaux - Mécatronique**. La formation théorique et pratique est complétée tout au long du cursus par des mises en situations concrètes, lors de stages (10 à 12 mois) et de projets encadrés par nos partenaires industriels. De nombreux professionnels des domaines de spécialisation de l'école apportent leur expérience pratique, aussi bien pour les aspects techniques que managériaux du métier d'ingénieur. La mobilité internationale (semestres et/ou stages) est fortement encouragée par l'octroi de bourses dédiées et concerne 80 destinations dans le monde. La formation est adossée à des laboratoires de recherche labellisés (CNRS) et des centres de transfert de technologies présents dans l'école.



École Supérieure du Bois (ESB)
Rue Christian Pauc - BP 10 605 - 44 306 Nantes cedex 3
Tél : 02.40.18.12.12
www.ecoledubois.fr - contact@ecoledubois.fr

ESB

Grande École sous tutelle des Ministères de l'Agriculture et de l'Enseignement Supérieur Habilitée par la Commission des Titres de l'Ingénieur (CTI)

Informations spécifiques : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. Les candidats sont convoqués pour des épreuves orales (du 21 juin au 3 juillet) : Analyse de Documents Scientifiques (ADS), entretien de motivation et anglais. Les épreuves se déroulent dans les locaux de l'ESB à Nantes.

Spécialités et/ou mots clés : L'ESB forme des ingénieurs en sciences et technologies du matériau bois.

Grâce à une approche scientifique et industrielle, les étudiants apprennent à donner de la valeur au bois par une utilisation innovante du matériau et par une approche raisonnée de sa gestion.

Entre recherche, gestion environnementale et innovations technologiques, le matériau bois offre de nombreux débouchés : construction, négoce et commerce international, production, approvisionnement et première transformation, recherche... À leur sortie, les ingénieurs occupent des fonctions en bureaux d'études ou des méthodes, responsable de production, responsable de chantier, directeur industriel, chef de produit, responsable achat... La formation à la fois scientifique, technique, managériale et commerciale est inscrite dans une réelle dimension internationale : 18 nationalités différentes au sein de l'école, des stages effectués dans plus de 80 pays, des semestres de formation possibles dans 28 établissements partenaires (Europe, Mexique, Brésil, Canada, Chine, Turquie).



École Supérieure d'Informatique Électronique Automatique
74 bis Avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine (Métro Ligne 7)
Parc Universitaire Laval Changé - 53003 Laval
Tél : 01 43 90 21 16 - Fax : 01 43 90 77 08
www.esiea.fr / admissions@esiea.fr

ESIEA

Paris/Laval

Informations spécifiques : Les oraux de l'école se dérouleront entre **mi-juin et mi-juillet 2012 dans les locaux de l'un des sites de l'ESIEA** (Paris/Ivry ou Laval). Chaque candidat **admissible** pourra choisir sa date de passage sur www.esiea.fr.

Nos épreuves orales ont pour objectif d'évaluer la personnalité du candidat et son aptitude générale à exercer le métier d'ingénieur. Elles **comprennent un exercice d'évaluation technico-scientifique** (coef. 6), **un entretien individuel de motivation** (coef. 8) **et une épreuve d'anglais** (coef. 6).

Sont déclarés **admis** les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure au seuil fixé par le jury.

Les deux établissements offrent le même cursus et délivrent le même diplôme d'ingénieur habilité par la CTI. Lors de son inscription, l'étudiant pourra choisir son lieu d'étude (Paris/Ivry ou Laval) indépendamment de son classement au concours. **La Bourse d'Excellence ESIEA sera délivrée aux Grands Admis et aux meilleurs admissibles.**

Spécialités et mots clés : l'ESIEA forme des ingénieurs généralistes capables de créer, d'agir et d'innover dans les domaines des Nouvelles Technologies et des Sciences du Numérique en **Informatique, Électronique, Automatique**. Haut niveau technico-scientifique en synergie avec des enseignements en Formation Humaine et Management - Doubles diplômes en France et à l'international - Près de 50 partenariats pour étudier à l'étranger (Erasmus, Crepuq, hors Europe) - Interactions permanentes avec les entreprises - Projets de recherche applicative en collaboration avec les enseignants-chercheurs. **Les 5 pôles et laboratoires de recherche de l'école sont en lien étroit avec les majeures et mineures proposées en 5^{ème} année** : Acquisition et Traitement des Images et du Signal - Sécurité de l'Information et des Systèmes - Art et Recherche Numérique - Cryptologie et Virologie Opérationnelles - Réalité Virtuelle.



ESIEE-Amiens

14 quai de la Somme – BP 10100 – 80082 AMIENS cedex 2
Tél. : 03 22 66 20 51 – Fax : 03 22 66 20 10
www.esiee-amiens.fr / mullier@esiee-amiens.fr

ESIEE

Amiens

Informations spécifiques : Une bonification de 10 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

L'entretien scientifique de 30 minutes permet d'évaluer les qualités d'expression orale, la compréhension d'un texte tiré au sort, la façon d'étayer une argumentation, l'ouverture d'esprit, la motivation du candidat et la pertinence de son projet professionnel. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

Les entretiens se déroulent dans les locaux de l'ESIEE-Amiens du 25 juin au 6 juillet 2012. Chaque candidat admissible pourra choisir sa date de passage sur www.esiee-amiens.fr.

Spécialités et/ou mots clés : Formation généraliste en Génie Electrique, avec une orientation dans les domaines des Réseaux et Télécommunications, de la Mécatronique, du Génie Électrique dans le contexte du Développement Durable. La formation repose sur un Apprentissage par Projets où l'esprit d'initiative et la culture du travail en équipe sont valorisés. Avec des partenaires universitaires dans 35 pays, la formation a une large dimension internationale. 7 accords de doubles diplômes permettent aux étudiants d'effectuer leur dernière année d'études à l'étranger (Afrique du Sud, Angleterre, Canada, Chine, Danemark, Suède, Taiwan). Le choix des stages en entreprise professionnalise la formation et permet à près de 90% des Ingénieurs d'avoir un emploi dans les 2 mois après le diplôme.



ESIEE Paris

L'école d'Ingénieurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Cité Descartes – BP 99 - 2 Bd Blaise Pascal – 93162 NOISY LE GRAND Cedex
Tél. : 01 45 92 65 07 Site web : www.esiee.fr

ESIEE Paris

ESIEE Paris est une grande école d'ingénieurs dans le domaine des nouvelles technologies.

Informations spécifiques : Une bonification de 10 points est accordée à l'issue de l'écrit aux élèves étant pour la première fois en seconde année de classe préparatoire aux grandes écoles.

L'entretien scientifique se déroule dans les locaux d'ESIEE Paris du 20 juin au 4 juillet.

Spécialités et/ou mots clés : **Informatique – Télécommunications – Réseaux - Systèmes embarqués – Electroniques – Micro et Nanotechnologies – Systèmes d'information - Wireless communication – Génie industriel – Energies et environnement – Biotechnologies et bioindustries – Management des technologies**

ESIEE Paris propose un **vaste choix d'options interdisciplinaires** et de parcours (**parcours Management, parcours Recherche...**) qui permettent à chaque étudiant de personnaliser sa formation.

Une large dimension internationale : Tous les étudiants doivent suivre une partie de leur cursus à l'étranger dans une des **80 universités partenaires** ou en entreprise pour une durée allant de 3 à 18 mois. ESIEE Paris propose également **2 filières internationales** et **9 accords de doubles diplômes**.



ESIGELEC Rouen
Technopôle du Madrillet
Avenue Galilée – BP 10024
76801 SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY Cedex
Tel : 02 32 91 58 58 Fax : 02 32 91 58 59
www.esigelec.fr e-mail : esigelec@esigelec.fr

ESIGELEC

Informations spécifiques : Pas de bonification. Le candidat choisit sa date de passage, par téléphone, parmi les dates proposées, ainsi que le lieu (Rouen ou Paris).

Spécialités et/ou mots clés : 12 dominantes bilingues anglais-français (Architecture et sécurité des réseaux, Génie des systèmes d'information, Ingénierie des systèmes électroniques de télécommunications, Ingénierie des communications, Automatique et robotique industrielle, Ingénierie des systèmes embarqués, Génie électrique et transports, Ingénieur d'affaires, Mécatronique et Génie Électrique, Ingénieur Finance, Énergie Développement Durable, Ingénierie Biomédicale).

- 15 possibilités de doubles diplômes (7 Masters à l'étranger aux États-Unis, Irlande, Allemagne, Canada ou Royaume Uni, 5 Masters de Recherche, 1 Master de Gestion, 2 diplômes Grande école : Rouen Business School ou Audencia Nantes)



ESIGETEL
École Supérieure d'Ingénieurs
1, rue du Port de Valvins - 77210 AVON-FONTAINEBLEAU
Tél. : 01.60.72.70.51. - Fax : 01.60.72.11.32.
www.esigetel.fr - e-mail : admission@esigetel.fr – Portes Ouvertes : 4 février et 10 mars 2012

ESIGETEL

L'ESIGETEL est une grande école d'ingénieurs orientée vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Spécialités et/ou mots clés : Architecture et **Sécurité** des systèmes informatiques, Télécommunications, Réseaux, **Web intelligence**, Wireless technologie, Systèmes Embarqués pour **l'automobile, l'aéronautique et la téléphonie mobile, e-santé, cloud computing**.

Informations spécifiques : Les candidats admissibles choisissent leur date de passage à l'oral directement sur le site de l'école. Des **bourses d'excellence** sont octroyées aux meilleurs candidats.

Plus **d'un an d'expérience cumulée en entreprise** au cours des 3 ans de cursus (Orange, Google, Airbus, IBM, ...)
Inscription en parallèle à l'université de Marne La Vallée pour l'obtention de la **licence Sciences et Technologies mention Informatique ou Électronique**.

Possibilité de continuer vers un **Master recherche** ou un **Master en double diplôme** dans une université partenaire.

Partenaires à **l'international** sur tous les continents.



ESITC Caen
Campus 2 - 1, rue Pierre et Marie Curie - 14610 EPRON
www.esitc-caen.fr – e-mail : comm.candidats@esitc-caen.fr

ESITC Caen



Informations spécifiques : Les candidats sont invités à prendre rendez-vous pour les épreuves spécifiques dès la diffusion des admissibilités (via internet). Ces épreuves, sur une ½ journée se déroulent à l'ESITC Caen. Les candidats doivent se présenter avec les éléments indiqués sur la convocation, l'absence est éliminatoire. Le nombre de places susceptible d'être offert est fixé à 40 pour l'ensemble des élèves recrutés via scei. 15 points de bonification aux 3/2 à l'issue des épreuves écrites. Le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve ou groupe d'épreuves.

Spécialités et/ou mots clés : **ESITC Caen, la voie gagnante pour être ingénieur du bâtiment et des travaux publics, en France et à l'international**. Notre formation d'ingénieur repose sur un juste équilibre entre savoirs techniques et scientifiques, savoir-faire et savoir-être. En forgeant une solide culture d'entreprise la formation assure une très bonne intégration professionnelle et contribue à donner une véritable dimension de Manager à l'Ingénieur ESITC Caen: *- plus de 10 mois de stages en entreprises, - des projets « grandeur nature », - des parcours personnalisés in situ grâce aux spécialisations/options et double diplôme gestion-ingénieur, - des parcours personnalisés à l'étranger : université partenaire ou Master in European Construction (double diplôme sur 2 à 3 pays), - un enseignement orienté vers la construction durable.*

Exemples des options et spécialisations en cycle ingénieur : *-Ouvrages d'Art, Routes & Réseaux, Aménagement du Territoire & Urbanisme, Bâtiments d'Habitation et Bâtiments Techniques, -Ingénierie de production, ingénierie technique, Ingénierie d'affaires et Entrepreneuriat & innovation*

Statut / label : Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, habilité par la CTI, membre de la CGE

Insertion professionnelle : 100% des diplômés trouve un emploi dans le BTP à l'issue de leur formation : P.M.E., entreprise nationale ou internationale, comme ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études, de méthodes ou de projet, ingénieur d'affaires, ingénieur en laboratoire, sécurité, qualité, direction d'unités (chantiers, agence, ou entreprise), expertise, contrôle, maîtrise d'œuvre ou recherche.

<p>ESME Sudria</p>	<div style="text-align: center;">  <p>ESME Sudria École d'Ingénieurs 38, rue Molière - 94200 Ivry sur Seine Tél : 01 56 20 62 00 – Fax : 01 56 20 62 62 www.esme.fr - e-mail : contact@esme.fr</p> </div> <p>L'ESME Sudria est une école généraliste, offrant à ses étudiants l'ouverture vers tous les possibles. <u>Informations spécifiques</u> : Les épreuves servent à déterminer le niveau et les capacités positives des étudiants. L'entretien éclaire la personnalité et aide à préciser le projet personnel et professionnel du candidat.</p> <p><u>Spécialités et/ou mots clés</u> : Systèmes embarqués/Energie, Transports et Environnement/ Télécommunications et Réseaux hauts débits/ Systèmes d'information/ Signal, Images et Multimédia/Banque et Finance/Management de l'innovation...</p> <p><u>Métiers</u> : - Recherche et Développement/Ingénieurs d'affaires/Chef de projets/ Manager ...</p> <p><u>International</u> : un semestre pour tous les élèves dans une université (plus de 10 destinations possibles). L'année du Master 2 possible à l'étranger pour l'obtention d'un double diplôme.</p> <p>Cursus recherche et innovation : Accord d'Association avec l'école Doctorale STITS (8 masters recherche) et l'Université de Créteil (Imagerie médicale). Cursus double compétence, technologique et managériale : en suivant, en dernière année des enseignements d'une école de Management – ISG : 6 MBA spécialisés. Cursus expertise technologique : 10 voies d'expertise.</p> <p>Egalement section de formation par l'apprentissage en Génie Électrique et Climatique, et Réseaux de Télécommunications sur les trois années du cursus.</p> <p>95 % des diplômés ont trouvé leur premier emploi au moment du diplôme, et le salaire moyen à l'embauche est supérieur à 38 200 € bruts annuels (promotion 2010).</p> <p><u>Statut / label</u> : Établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État, habilité par la CTI, membre de la CGE et de l'UGEI.</p>
<p>ESTIA</p>	<div style="text-align: center;">  <p>École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées Technopole Izarbel – 64210 Bidart Tél : 05 59 43 84 00 – Fax : 05 59 43 84 01 www.estia.fr - e-mail : estia@estia.fr</p> </div> <p><u>Informations spécifiques</u> : Les oraux se passent au Pays Basque ou à Paris.</p> <p><u>Spécialités et/ou mots clés</u> : L'ESTIA, établissement public consulaire, est située sur la technopole de la Côte Basque. L'ingénieur ESTIA est un généraliste international ; il reçoit une formation systémique, associant sciences, management et langues, qui le prépare à innover. L'éventail technologique lui-même est très ouvert : mécanique, électronique, génie électrique, énergies, systèmes embarqués et robotique. Les enseignements sont dispensés en français, anglais et espagnol pour garantir une réelle aptitude à exercer ses responsabilités sans frontière, dans tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, énergie, industries du sport et de la santé, consulting.</p> <p>2^{ème} diplôme pour tous : Master of Science britannique ou bien ingeniero industrial de l'école d'ingénieurs de Bilbao (E). Parcours possible par l'apprentissage.</p>
<p>IFMA</p>	<div style="text-align: center;">  <p>Institut Français de Mécanique Avancée Service des Études - Campus de Clermont Ferrand / Les Cézeaux BP 265 - 63175 Aubière cedex Tél : 04 73 28 80 76 - Fax : 04 73 28 80 70 www.ifma.fr - e-mail : concours@ifma.fr</p> </div> <p><u>Informations spécifiques</u> : Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire pour chaque épreuve. Les oraux se déroulent à Clermont-Ferrand ou à Paris, au choix du candidat dans la mesure des places disponibles.</p> <p><u>Spécialités et/ou mots clés</u> : Articulée autour de 3 pôles de formations (Systèmes Industriels et Logistiques, SIL, Structures et Mécaniques des Matériaux, St2M, Machines, Mécanismes et Systèmes, MMS), la formation est IFMA segmentée en 7 spécialisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception des structures et fiabilité - Caractérisation et utilisation des matériaux - Procédés de fabrication et industrialisation - Systèmes mécaniques innovants - Commandes de mécanismes complexes - Conception et conduite de systèmes industriels et logistiques - Organisation et pilotage de la production



Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés

44 avenue F.A. Bartholdi – 72000 Le Mans

Tel : 02.43.21.40.00 – Fax : 02.43.21.40.39

www.ismans.fr - e-mél : ismans@ismans.fr

Informations spécifiques : Pas de bonification, lieu des épreuves orales : Le Mans ou Paris, sur une demi-journée. Les candidats admissibles sont invités par courrier (et mél) à prendre contact avec l'école pour choisir leur date de passage (du 18 juin au 13 juillet).

Epreuves orales : Entretien de motivation + TIPE à exposer (avec 2 exemplaires de la fiche synoptique « SCEI » VALIDÉE).

Spécialités et/ou mots clés : L'Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés (ISMANS) **forme des ingénieurs généralistes occupant des postes à hautes responsabilités industrielles dans les domaines de la conception** :

- Informatique de conception
- Sciences et technologie des matériaux
- Mécanique et technologies d'industrialisation
- Management de l'innovation et gestion de projet

ISMANS

Des formations par des experts académiques et industriels : La formation par projet ainsi que les cours sont dispensés par des experts reconnus issus, d'industries et d'entreprises internationales, d'universités françaises et étrangères.

Dès la 2^{ème} année, les étudiants sont appelés à choisir une majeure représentant 30% des cours :

- **Mécanique** (Modélisation, calcul et optimisation de produits, expertise)
 - **Gestion du cycle de conception d'un produit** (Mécanique, matériaux, créativité)
 - **Matériaux** (Modélisation, simulation moléculaire, éco-conception, biomatériaux, innovation)
- ou à faire leur seconde année à l'étranger.

Doubles diplômes (DESS/Maîtrise) avec le Canada en :

- **Gestion de projet**
- **Sciences des organisations**

En 3^{ème} cycle, l'ISMANS propose une formation **post- ingénieur** internationale de **Conception automobile avancée** (C2A) pour la compétition (Technoparc des 24 heures du Mans), et un **Mastère** spécialisé en **Ingénierie Sécurité Incendie** (ISI) des structures navales, aéronautiques, bâtiments et travaux publics.

Situé au Mans, à 55 minutes de Paris, l'ISMANS est sous tutelle du Ministère de l'Industrie, habilité par la commission des titres d'ingénieurs, reconnu par l'Etat et membre de la Conférence des Grandes Ecoles.



École d'Ingénieurs de l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon Diplôme de l'école des Mines de Douai, spécialité Plasturgie & Composites, En partenariat avec l'ISPA à compter de la rentrée 2012

Pôle Universitaire de Montfoulon - BP 823 - 61041 Alençon-Damigny

Tél : 02 33 81 26 00 - Fax : 02 33 28 17 46 - www.ispa.asso.fr - e-mail : ispa@ispa.asso.fr

EI-ISPA

Informations spécifiques : Pas de bonification, les oraux se déroulent à Alençon ou à Paris. Les étudiants sont invités par courrier et par mail **mi-** juin à prendre contact avec l'école pour choisir la date et le lieu de leur entretien en ligne

Spécialités et/ou mots clés : **Matériaux : polymères et Composites**, Conception de produits, Biomatériaux, Simulation numérique, Procédés Industriels, Recherche et Développement, Management de projet.

Habilité à délivrer le diplôme d'Ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieurs, reconnue par l'État à accueillir des boursiers, l'ISPA forme des ingénieurs aptes à occuper, à l'issue de leur scolarité des fonctions de chefs de projet, ingénieur Recherche et développement, Ingénieur Conception, ingénieur Méthodes ou industrialisation, Ingénieur de production ou qualité dans le domaine de la plasturgie dans des secteurs d'activité : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique, médical, sports et loisirs...

La formation est proposée sous deux statuts (étudiant ou apprenti) et conduit au même diplôme.

Dans le cas de l'apprentissage, la formation se déroule en alternance école –entreprise. L'apprenti ingénieur est rémunéré par l'entreprise. L'ISPA accompagne le futur apprenti dans sa recherche d'entreprise.

Sous le statut étudiant, trois stages de 2 à 6 mois sont proposés aux élèves ingénieurs entre la première année et la troisième année. L'un des stages doit être obligatoirement effectué à l'étranger.



ITECH de Lyon
87 chemin des Mouilles 69134 Ecully Cedex
Tel : 04 72 18 04 80 – Fax : 04 72 18 95 45
www.itech.fr e-mail : diretudes@itech.fr

Portes Ouvertes : **samedi 10 décembre de 9h à 13h et samedi 17 mars de 9h à 13h**

**ITECH-
LYON**

Informations spécifiques : pas de bonification. Lieu des épreuves orales à ITECH Ecully (Lyon) du 20 juin 2012 au 4 juillet 2012. À la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste des grand(e)s admissibles (dispensé(e)s d'épreuves orales) et une liste d'admissibles. Ces derniers sont invités à prendre contact avec l'école dès le 18 juin pour fixer leur rendez-vous d'entretien.

Spécialités et/ou mots clés : Devenez créateur des produits du futur !

Sciences des polymères, matériaux, chimie, mécanique, management de l'innovation et de projets internationaux dans les domaines : de la chimie des formulations (peintures, encres, adhésifs, cosmétiques ou tout produit formulé), des matériaux plastiques et composites, des matériaux textiles techniques et fonctionnels, du cuir/chaussures /maroquinerie. Possibilité de faire un master recherche pendant la 3^{ème} année ou un double diplôme Master Allemand/ITECH, ou une année d'immersion en entreprise entre la 2^{ème} et 3^{ème} année d'ingénieur (6 mois obligatoires à l'étranger). Plus de 50% des élèves trouvent un poste avant l'obtention du diplôme dans les secteurs de la chimie, de l'aéronautique, de l'automobile, du luxe, des sports et loisirs...



Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges

43, rue Sainte Anne - BP 834 –87015 Limoges cedex

Tél : 05 55 31 67 29 - Fax : 05 55 31 67 61

www.3il.fr e-mail : e3il@3il.fr

3iL

Informations spécifiques : Pas de bonification Les étudiants choisissent le lieu de passage de leurs oraux qui se déroulent soit à Limoges dans les locaux de l'école, soit à Paris (9^{ème}) dans la Maison du Limousin du 21 juin au 5 juillet 2012. Inscriptions obligatoires à partir du 1^{er} juin 2012 sur Internet : <http://inscriptions.3il.fr>

Spécialités et/ou mots clés :

3iL est habilitée par la CTI, spécialisée en informatique et axée sur le management de projets. Elle est accessible en **formation classique ou en apprentissage.**

► **Savoir-faire technique, méthodologique et de recherche :**

- participation de professionnels durant la formation (enseignements, parrainages)
- 11 modules d'approfondissement - Bases de données, développement orienté objet, BDA et Infogérance, systèmes embarqués, réseaux mobiles et multimédia, réseaux à hauts débits, développement web, sécurité informatique, création et innovation, synthèse d'image, administration et architecture système
- possibilité de suivre un Master Recherche et un Doctorat
- stages en entreprise qui font une part importante de la formation : 2 mois en 1^{ère} et 2^{ème} année et 6 mois en dernière année.

► **Savoir être mobile, ouvert et réactif.** Le futur ingénieur doit effectuer un séjour à l'étranger. Il peut faire avec 3iL un stage financé en Europe ou hors Europe, un séjour linguistique, un séjour académique de 6 mois en Europe (20 partenaires Erasmus), une année de césure pour études ou expérience professionnelle à l'étranger, un double diplôme avec le Québec ou Staffordshire (DESS/Master). Plus de 30 accords avec des établissements en Europe, Amérique, Asie et Afrique.